

Jean Brodin, 15 ans bénévole
sur des activités d'aide à la personne

LES MISSIONS SOCIALES



« L'aide à la personne, proposée en même temps
que la fourniture de nourriture, ne peut être que l'aide
à l'autonomie. Les deux ensemble, ça marche! »



AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire est un volet fondamental de l'aide à la personne et représente le premier pas vers la réinsertion pour les personnes accueillies.

•••• Afin de répondre à ce besoin primaire, les Restos du Cœur ont mis en place plusieurs types d'aide alimentaire : la distribution de paniers-repas équilibrés, à cuisiner chez soi, une aide spécifique pour les bébés et des repas chauds distribués dans la rue ou dans les centres pour ceux qui n'ont pas de toit. Ce sont toutes ces différentes aides de qualité apportées en matière d'alimentation qui participent activement à l'insertion des publics accueillis **en favorisant les échanges pour lutter contre l'isolement, en faisant émerger les besoins de toute nature, en réorientant vers d'autres activités d'aide à la personne tout en développant une attitude positive en matière d'alimentation.**

L'aide alimentaire ne connaît pas d'interruption mais la priorité est donnée aux plus démunis pendant la période de l'année la plus critique : de début décembre à fin mars. Pour suivre les familles dans leurs démarches de réinsertion et assurer une continuité de cette aide, un très grand nombre de centres d'activités restent ouverts toute l'année : **c'est la campagne d'été.** En 2015, la campagne d'été a concerné **1 609 centres d'activités** dans toute la France (soit près de 80 % des centres ouverts durant la campagne d'hiver).

EN REVUE

P.5

TÉMOIGNAGE DE JACQUELINE, BÉNÉVOLE D'UN ATELIER DE CUISINE (57)

L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL

•••• Il est essentiel que l'aide alimentaire apportée, **participe à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas et à la santé.** C'est pourquoi les Restos s'assurent à la fois de la qualité des produits distribués et de la capacité des familles accueillies d'en tirer le meilleur parti. Pour cela, plusieurs actions sont conduites en ce sens :

- **Le suivi des produits :** les Restos procèdent de manière permanente à l'analyse de la gamme des produits en relation avec les besoins des personnes accueillies. À titre d'exemple, la proportion potentielle de fruits et légumes dans les repas distribués est de 50 %.
- **Le développement d'ateliers cuisine qui peuvent devenir des outils de réinsertion :**
 - ponctuels ou réguliers,
 - dans les locaux du centre ou dans une cuisine équipée,
 - animés par des bénévoles ou par des professionnels.

Au-delà des notions d'équilibre alimentaire qui sont dispensées, ils permettent aux personnes accueillies d'être actives dans leur alimentation, de sortir de leur isolement et de reprendre confiance en elles dans un cadre convivial. À cette occasion, les Restos mettent à leur disposition **un livre de recettes simples, conçues par le chef Thierry Marx, avec les produits distribués aux Restos.** Ce livre leur permet de mettre en pratique ce qu'elles ont expérimenté dans les ateliers cuisine et de retrouver le plaisir de cuisiner. Cette année encore, de nombreuses équipes de bénévoles se sont investies dans l'organisation d'ateliers cuisine. On dénombre **plus d'une centaine d'ateliers répartis sur toute la France.** →

ATELIERS DE CUISINE

190

Ateliers cuisine dans **63** Associations Départementales.

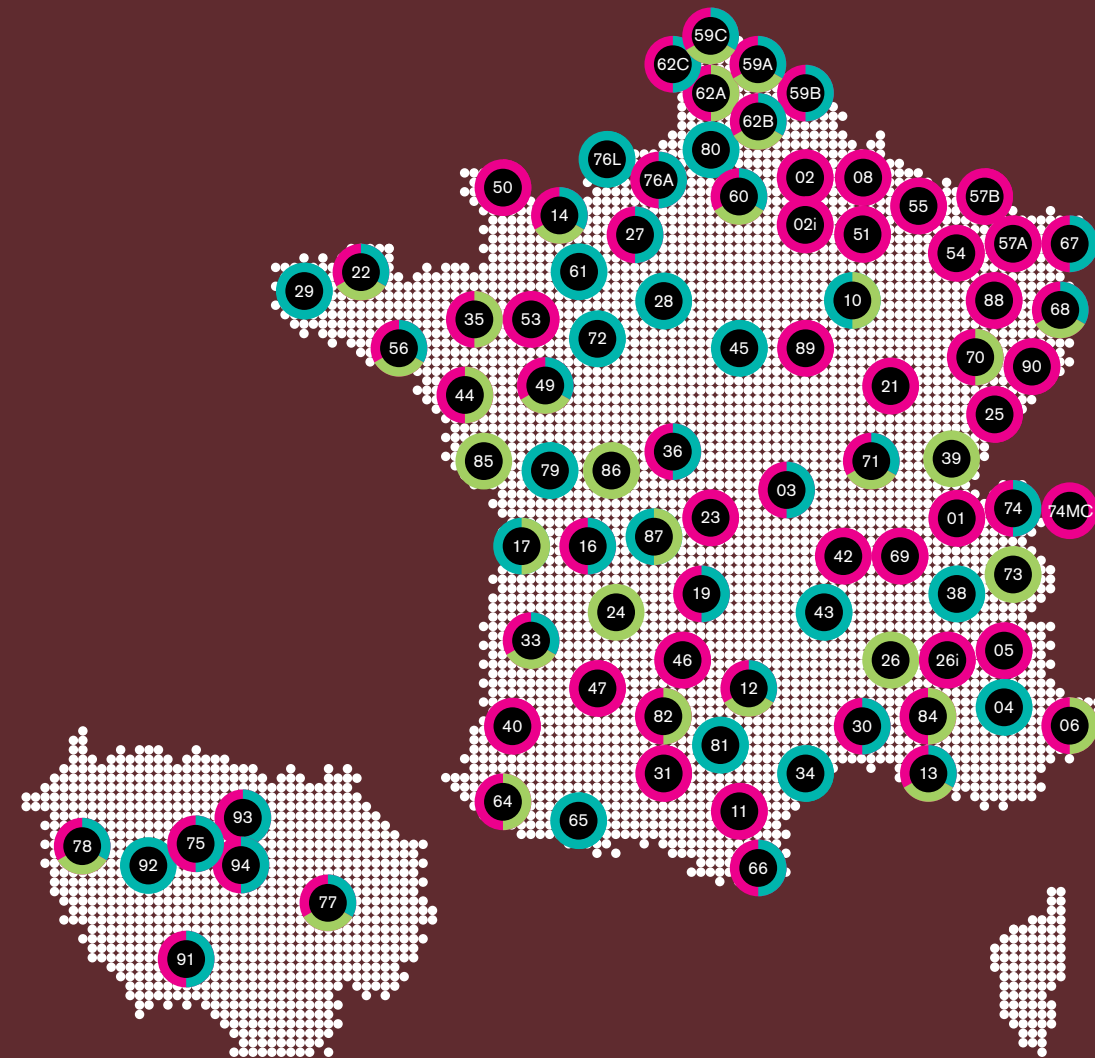
RESTOS BÉBÉS

81

Restos Bébés dans **49** Associations Départementales.

JARDINS DE PROXIMITÉ

108

Jardins de proximité dans **32** Associations Départementales.

Ain (01) | Aisne (02 + 02i) | Allier (03) | Alpes-de-Haute-Provence (04) | Hautes-Alpes (05) | Alpes-Maritimes (06) | Ardennes (08) | Aube (10) | Aude (11) | Aveyron (12) | Bouches-du-Rhône (13) | Calvados (14) | Charente (16) | Charente-Maritime (17) | Corrèze (19) | Côte-d'Or (21) | Côtes-d'Armor (22) | Creuse (23) | Dordogne (24) | Doubs (25) | Drôme (26) | Drôme (26i) | Eure (27) | Eure-et-Loir (28) | Finistère (29) | Gard (30) | Haute-Garonne (31) | Gironde (33) | Hérault (34) | Ille-et-Vilaine (35) | Indre (36) | Isère (38) | Jura (39) | Landes (40) | Loire (42) | Haute-Loire (43) | Loire-Atlantique (44) | Loiret (45) | Lot (46) | Lot-et-Garonne (47) | Maine-et-Loire (49) | Manche (50) | Marne (51) | Mayenne (53) | Meurthe-et-Moselle (54) | Meuse (55) | Morbihan (56) | Moselle (57A + 57B) | Nord/Lille (59A) | Nord/Valenciennes (59B) | Nord/Dunkerque (59C) | Oise (60) | Orne (61) | Pas-de-Calais/Lens (62A) | Pas-de-Calais/Arras (62B) | Pas-de-Calais/Etaples/Berck (62C) | Pyrénées-Atlantiques (64) | Hautes-Pyrénées (65) | Pyrénées-Orientales (66) | Bas-Rhin (67) | Haut-Rhin (68) | Rhône (69) | Haute-Saône (70) | Saône-et-Loire (71) | Sarthe (72) | Savoie (73) | Haute-Savoie (74) | Haute-Savoie (74MC) | Paris (75) | Seine-Maritime/Rouen (76A) | Seine-Maritime/Littoral (76L) | Seine-et-Marne (77) | Yvelines (78) | Deux-Sèvres (79) | Somme (80) | Tarn (81) | Tarn-et-Garonne (82) | Vaucluse (84) | Vendée (85) | Vienne (86) | Haute-Vienne (87) | Vosges (88) | Yonne (89) | Territoire de Belfort (90) | Essonne (91) | Hauts-de-Seine (92) | Seine-Saint-Denis (93) | Val-de-Marne (94)

LA DISTRIBUTION ACCOMPAGNÉE

•••• La principale activité en matière d'aide alimentaire est la distribution de paniers repas équilibrés à cuisiner chez soi. L'aide alimentaire n'est pas seulement une réponse au problème de nutrition mais **une occasion d'échanger, de créer du lien social dans un cadre convivial**. C'est aussi bien souvent **le point de départ pour d'autres propositions d'aide à l'insertion**. L'amélioration permanente des pratiques reste une préoccupation constante des Restos. Dans ce sens les bénévoles ont la possibilité d'assister à diverses formations sur l'accueil et l'accompagnement et notamment, depuis 2013, sur la distribution accompagnée.

LES RESTOS BÉBÉS DU CŒUR

•••• Parce que les jeunes enfants ont des besoins bien spécifiques, l'association a créé dans les années 90 une structure spécifiquement adaptée : les Restos Bébé du Cœur (lorsqu'ils disposent de locaux dédiés), et des points bébés lorsqu'ils sont implantés dans des centres généralistes.

Les 81 Restos Bébé et les centres d'activités sur toute la France répondent aux difficultés des jeunes parents et futurs parents. Ce sont des lieux d'accueil, de partage et d'échanges où les parents trouvent **une aide matérielle** (nourriture adaptée, vêtements, couches, matériel de puériculture, produits d'hygiène et jeux pour enfants en bas-âge...) et des activités leur permettant d'échanger et de partager en fonction de leurs centres d'intérêts.

Selon les possibilités, des professionnels bénévoles apportent également leurs compétences et leurs expériences dans leurs domaines : puéricultrices, sages-femmes, infirmières, pédiatres, assistantes sociales, etc. **Cette année, les Restos ont aidé 37 500 bébés de la naissance à 18 mois. Il existe une formation spécifique pour les bénévoles** de ces structures qui permet d'aborder la notion d'accompagnement des familles, la nutrition et les sujets qui touchent le domaine de la petite enfance.

LA DISTRIBUTION DE REPAS CHAUDS

•••• Toute l'année, des repas chauds sont préparés et servis sur des activités de rue. Ces actions visent à maintenir le lien social mais elles répondent également à des besoins de première nécessité. **Les repas chauds peuvent être servis à tout moment de la journée :**

- dans des points chauds et des hébergements d'urgence,
- dans la rue à l'aide de dispositifs mobiles : les Camions et Bus du Cœur.



128.5
millions de repas distribués.

=

100 000
tonnes de denrées distribuées.

L'accueil y est totalement inconditionnel et aucun justificatif n'est demandé, ni carte, ni inscription. Depuis quelques années, les Restos du Cœur travaillent à l'amélioration des réponses à apporter aux besoins des personnes qui ne sont pas en mesure de confectionner leur repas, faute de logement, ou d'aménagements nécessaires dans leur lieu de vie.

PROVENANCE DES DENRÉES

•••• Les denrées proviennent de plusieurs sources :

ACHATS EN GROS AUPRÈS DE FOURNISSEURS

La grande majorité des denrées est fournie et livrée aux Associations Départementales par le service approvisionnement national. Elles sont ensuite acheminées vers les différents centres d'activités de chaque AD. Ces achats s'effectuent chaque année en tenant compte des prix proposés, de la qualité des produits et de la fiabilité des fournisseurs. De nombreux appels d'offres sont ainsi effectués. **En 2014-2015, cela a représenté environ 75 % du budget alimentaire de l'association (43 % du tonnage)**. Les Restos se sont fixés quatre objectifs majeurs en la matière :

- **négoçier au mieux les prix** grâce à un référencement des fournisseurs,
- **gérer les achats** en prenant en compte les cours des matières premières,
- **effectuer des tests gustatifs systématiques** sur tous les nouveaux produits,
- **répondre aux attentes des personnes accueillies** tout en privilégiant l'équilibre nutritionnel des repas.

P.5

FAITS MARQUANTS 2014-2015 : DÉVELOPPEMENT DE LA SUBSTITUTION

TÉMOIGNAGE DE THIERRY

SUBVENTIONS EN NATURE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE

Suite à l'intervention de Coluche devant le Parlement européen en Février 1986, le Conseil Européen a ouvert en 1987 les frigos de surplus de la Communauté européenne : le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) est institué.

Celui-ci a été remplacé, en 2014, par un nouveau programme **FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis)** en vigueur jusqu'en 2020. Il est cofinancé par le PNAAL (Plan National d'Aide Alimentaire). En France, quatre grandes associations bénéficient de ce programme : la Croix-Rouge, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur. **En 2014-2015, cela a représenté 25 % du budget alimentaire de l'association (23 % du tonnage)**.

EN REVUE

DIVERSIFICATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS

Depuis début 2013, les Restos se sont organisés afin de **développer d'autres sources d'approvisionnements** : dons des entreprises agroalimentaires et des distributeurs, récupération des denrées à DLC courtes auprès des distributeurs, opérations de collectes locales et collecte nationale. Les Restos travaillent également avec les associations partenaires et SOLAAL (Solidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires), à la mise en place d'un **mécanisme incitatif aux dons en nature de matières premières agricoles** par les agriculteurs et les producteurs (lait, céréales, fruits et légumes, viandes).

LES JARDINS COLLECTIFS DE PROXIMITÉ : UNE EXTENSION EN PLEIN AIR DE L'AIDE À LA PERSONNE

Un jardin collectif de proximité est une activité rattachée à un centre d'activité, favorisant l'aide à la personne et portée par les bénévoles et les personnes accueillies. Ces jardins se trouvent sur des terrains mis à disposition, à proximité des centres d'activité auquel ils sont rattachés. L'équipe, constituée de bénévoles et de personnes accueillies, travaille dans le jardin en toute convivialité. Le jardin n'est pas géré par des salariés comme cela peut être le cas des Jardins ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion). Son but est un premier pas vers l'insertion en retissant des liens sociaux et en favorisant les rencontres. Le dialogue et l'accompagnement y sont facilités. Sa production doit permettre d'approvisionner le centre rattaché en produits frais.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

•••• Conscients de la nécessité d'apporter un haut niveau de sécurité alimentaire aux personnes qu'ils accueillent, les Restos du Cœur consacrent des moyens importants à cet aspect de l'aide alimentaire. Conformément au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) qui s'applique au secteur d'activité, l'objectif est de s'assurer que tous les entrepôts et centres Restos appliquent le système d'analyse et de maîtrise des dangers relatifs à l'hygiène des denrées alimentaires et, s'il y a lieu, de mettre en place les actions correctives nécessaires. 🔄

DONS EN NATURE, RAMASSES ET COLLECTES

Depuis leur création, les bénévoles des Restos du Cœur **récupèrent des produits alimentaires pour venir en aide aux personnes démunies**. Les Associations Départementales ont ainsi tissé des liens avec les entreprises et magasins locaux pour les aider dans leur mission d'aide alimentaire. Désormais une équipe de bénévoles dédiée répond aux propositions des entreprises, mène les prospections et organise les collectes alimentaires, en particulier la Collecte Nationale :

- les dons sont récupérés auprès des industriels ou des producteurs,
- les ramasses sont organisées quotidiennement, afin de collecter auprès des grandes surfaces des produits souvent non commercialisables en raison de la proximité des dates limites de consommation (DLC ou DLUO),
- les collectes permettent aux clients des magasins alimentaires de donner le produit de leur choix aux Restos du Cœur.

En 2014-2015, environ 34 000 tonnes de denrées ont été collectées, ce qui représente près de 34 % du tonnage. Pour plus d'information, rendez-vous page 42.

➔ Pour ce faire, plusieurs actions sont menées :

COMMUNICATION ET INFORMATION

Une campagne générale d'information est relayée par les Associations Départementales auprès de tous les centres et entrepôts. Elle est appuyée par des supports diffusés à l'ensemble des établissements :

- **Le B.A.BA de l'hygiène alimentaire**, document à destination de l'ensemble des bénévoles reprenant les règles applicables aux Restos sous une forme directement exploitable.

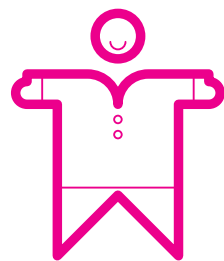
- **11 affichettes** éditées par le ministère chargé de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, affichées dans les points clés des établissements.

APPUI DIRECT AUX CENTRES ET ENTREPÔTS

Depuis 6 ans, les Restos du Cœur font intervenir un **prestataire extérieur** indépendant, le laboratoire Agro-Analyses, dont les spécialistes réalisent des **missions d'appui hygiène et sécurité alimentaire** dans les centres d'activités et les entrepôts des Restos. Chaque mission fait l'objet d'un rapport d'évaluation basé sur une grille de notation préétablie, d'un débriefing, et si nécessaire, de préconisations d'amélioration des pratiques existantes. Le laboratoire met également à disposition des bénévoles une hotline "hygiène et sécurité des aliments". Depuis 2009, cette campagne d'évaluation/conseil a permis de visiter 90 % des centres et 80 % des entrepôts. **En 2014-2015, 380 centres de distribution et 18 entrepôts ont été visités et 6 thématiques ont été contrôlées** (structure et matériel, chaîne du froid, bonnes pratiques hygiéniques, hygiène des locaux, gestion des retraits-rappel, traçabilité).



25
entrepôts nationaux.



120
fournisseurs.



560
références de produits.

FORMATION DES RESPONSABLES DE CENTRE ET RESPONSABLES APPROUS / ENTREPÔTS

L'objectif est de faire progresser les pratiques de l'ensemble des bénévoles impliqués – de l'ordre de 60 000 – dans les pratiques d'hygiène et de sécurité des aliments en distribution de produits alimentaires. Le choix qui a été fait pour les formations est de s'appuyer sur les responsables des équipes afin qu'ils soient en mesure de mobiliser les bénévoles des centres et des entrepôts. Elles sont animées par des intervenants Restos ayant eux-mêmes suivi une formation spécifique réalisée en collaboration avec des formateurs du laboratoire Agro-Analyses. Depuis 2010, 3 000 stagiaires ont suivi la formation aux bonnes pratiques d'hygiène en centre. Plus de 800 responsables de centres ont été formés au cours de la campagne 2014-2015.

RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE D'ARTICLES PROFESSIONNELS

La fourniture systématique d'articles professionnels (**savons bactéricides, tabliers, gants, charlottes, etc.**) permet aux bénévoles de réaliser leur action tout en améliorant leurs pratiques des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.



COLLECTE DE DONS EN NATURE

Face à l'augmentation permanente du nombre de personnes accueillies, les Restos recherchent de nouvelles voies pour diversifier leurs ressources. L'une d'elle est la mise en place d'une stratégie de développement des dons en nature.

•••• En effet, l'association se structure et les équipes se mobilisent pour démarcher les différents acteurs des filières agroalimentaires qui peuvent faire des dons.

DES DONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN AUGMENTATION

• En 2013-2014, **27 000 tonnes** de denrées ont été collectées par les Associations Départementales.

• En 2014-2015, les Associations Départementales ont collectées **28 000 tonnes** de denrées. Par ailleurs le développement des entrepôts d'opportunités (entrepôts spécialisés dans la gestion des dons volumineux) a permis de collecter **4 500 tonnes**. Enfin, environ **1 900 tonnes** de denrées ont été collectées au niveau de l'Association Nationale. Cette augmentation est le résultat de la mobilisation de l'association et de la sensibilisation croissante sur ce type de dons.

De nombreuses entreprises contactent spontanément les Restos. Le professionnalisme et le maillage de la chaîne logistique permettent de récupérer des volumes importants et de les distribuer, lorsque les dates de consommation le permettent. **Les équipes bénévoles entretiennent souvent des liens sur la durée avec les entreprises locales et avec les exploitants agricoles** qui contribuent, grâce à leurs dons, au fonctionnement des Restos. Face à la nécessité de développer ces ressources, **les équipes s'organisent de plus en plus pour aller à la rencontre des donateurs potentiels.**



7.1

millions de litres de lait collectés en 2015

POURSUITE DU LOBBYING POUR LES DONS AGRICOLES

•••• Les Restos poursuivent la mobilisation pour le développement des dispositifs fiscaux qui valorisent le don de produits agricoles. C'est ainsi qu'en 2013, **un nouveau dispositif fiscal a été obtenu permettant aux producteurs de lait de faire don d'une part de leur production** à une association de leur choix, par l'intermédiaire des entreprises laitières (Lactalis, Sodial, Coopérative de la région Lochoise, Danone, Ingrédia, Lincet, Laita, Triballat Rians et ChateauNeuf, BEL, Lorco, Maîtres Laitiers du Cotentin, CLE P&S). La campagne de don de lait 2015 a permis aux Restos du Cœur de collecter **7,1 millions de litres de lait**, grâce à la générosité de **près de 2 000 éleveurs** (Ce volume sera distribué au cours de l'hiver 2015-2016).



Sur le même principe, **les éleveurs avicoles** peuvent depuis 2014, et grâce à la mobilisation de la filière, **faire don d'une partie de leur production d'œufs au bénéfice des Restos via leur centre d'emballage**, et bénéficier d'un avantage fiscal. Des expérimentations ont été menées par les Restos pour valider un processus de transformation des dons agricoles en produits finis (purée et compote), permettant ainsi de conserver plus longtemps des produits frais périssables. Les Restos ont aussi pu bénéficier de dons de fruits et légumes via le dispositif de retrait du marché administré par le ministère France Agrimer, notamment dans le cadre de l'embargo russe.

LA RÉCUPÉRATION DES INVENDUS : LA RAMASSE

•••• Les bénévoles des Restos du Cœur récupèrent chaque jour des produits auprès des magasins de proximité et des grandes surfaces. **La ramasse évite le gaspillage de produits alimentaires** encore consommables mais non commercialisables qui sont souvent destinés à la destruction en raison de la proximité des dates limites de consommation (DLC ou DLUO). L'expérience acquise par les équipes des Restos au fil des années **permet de s'adapter à la demande des enseignes dans le cadre d'une activité de plus en plus structurée**. À commencer par **le respect des règles d'hygiène et de sécurité** qui permet de garantir **la qualité des produits** récupérés lors de la ramasse et le bon déroulement du transport et du tri. Cette activité traditionnelle des Restos a connu une forte actualité dans le cadre de la lutte anti-gaspillage.



« Je récupère beaucoup de dons pour les Restos, car je connais les producteurs de ma région et je suis toujours disponible pour aller les chercher. On se connaît, ils m'appellent sur mon portable dès qu'ils ont besoin de faire de la place dans leurs frigos. Je me lève souvent à 5h du matin, je manipule entre 5 et 10 tonnes par jour, et parfois je fais 5-6 fois le même trajet dans la journée. J'y vais toujours : dire oui pour une caisse, ça permet souvent d'avoir 3 tonnes la fois suivante. On lie connaissance, c'est sympathique, et puis je m'occupe de livrer aux équipes Restos qui en ont besoin, d'abord le centre de St Martin, puis le reste du département, et les départements voisins. Je suis autonome car ce n'est pas forcément évident de trouver des bénévoles pour ce genre de mission. Mes meilleurs outils ? Mon téléphone portable et la camionnette donnée par la mairie. Aider son prochain c'est très important pour moi, c'est pour ça que je me bouge. Aussi ce serait vraiment dommage que les fruits et légumes soient jetés, d'autant plus qu'ils sont d'une excellente qualité. A mon sens, il faut que la mobilisation bénévole soit plus forte sur ce type d'action, il y a vraiment à faire. »

Raphaël, bénévole logistique au centre de St Martin de Crau (13).

PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

•••• Les Restos sont partie prenante du **Pacte national de lutte anti-gaspillage** qui a été signé par l'ensemble des opérateurs du secteur agroalimentaire le 14 juin 2013. Celui-ci vise, par de nombreux engagements, **à diviser par deux le gaspillage d'ici 2025**. Le rapprochement avec les acteurs du secteur agroalimentaire permet de **développer des collaborations, faciliter le rapprochement avec les bénévoles Restos et trouver de nouvelles sources d'approvisionnement**. En 2015, les Restos ont participé aux discussions sur les différentes propositions des pouvoirs publics visant à lutter contre le gaspillage alimentaire et faciliter l'accès aux potentiels invendus qui peuvent être redistribués. Dans ce domaine, les Restos défendent une approche co-construite qui tient compte de la réalité des associations. 🗣️

EN REVUE

P.5

TÉMOIGNAGE D'ELISE SAULNIER, ÉLEVEUSE PRODUCTRICE LAITIÈRE (PLECHATEL, 35)

COLLECTES ALIMENTAIRES

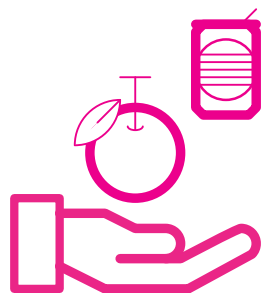
•••• Les collectes alimentaires permettent aux Restos du Cœur de **distribuer des produits variés et de diversifier les dotations**. Leur organisation demande un investissement important des équipes.

Chaque année en mars, la Collecte Nationale des Restos du Cœur mobilise les équipes bénévoles qui vont à la rencontre des donateurs particuliers dans les magasins de proximité et les grandes surfaces. Cet événement est devenu incontournable et permet d'assurer l'approvisionnement des distributions alimentaires durant la campagne d'été. C'est un moment convivial et de solidarité, durant lequel de nombreux bénévoles d'un jour viennent prêter main forte pour aller à la rencontre des donateurs.

La nouveauté cette année a été la création du site internet dédié <http://collecte.restosducoeur.org/> qui a permis de recruter plus de 4 000 bénévoles supplémentaires pour renforcer les équipes. Grâce à cette mobilisation et celle des donateurs, **les 6 et 7 mars 2015, ce sont 6 779 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène qui ont été collectées dans plus de 6 400 magasins** participant à l'opération.

Le développement des volumes issus de la Collecte Nationale est **un enjeu majeur** pour les Restos du Cœur, et les efforts doivent être poursuivis pour couvrir davantage de magasins. **Plus de 25 entreprises partenaires* se sont mobilisées cette année** pour faciliter la collecte en magasins, mettre à disposition des moyens de transport et prêter main forte grâce aux équipes de **bénévoles d'un jour**.

* Amazon, Birchbox, Caisse d'Épargne, Carrefour, Chronodrive, Clic&Walk, Danone, Dell, Fenwich, FM Logistic, General Mills, IBM, Jungheinrich, KFC, Lidl, MAE, Maison du Café, STEF, Vivescia, UPS.



Les dons en nature représentent
34 %
des sources d'approvisionnements.



6 779
tonnes collectées
lors de la Collecte Nationale.

Des collectes locales complètent la Collecte Nationale.

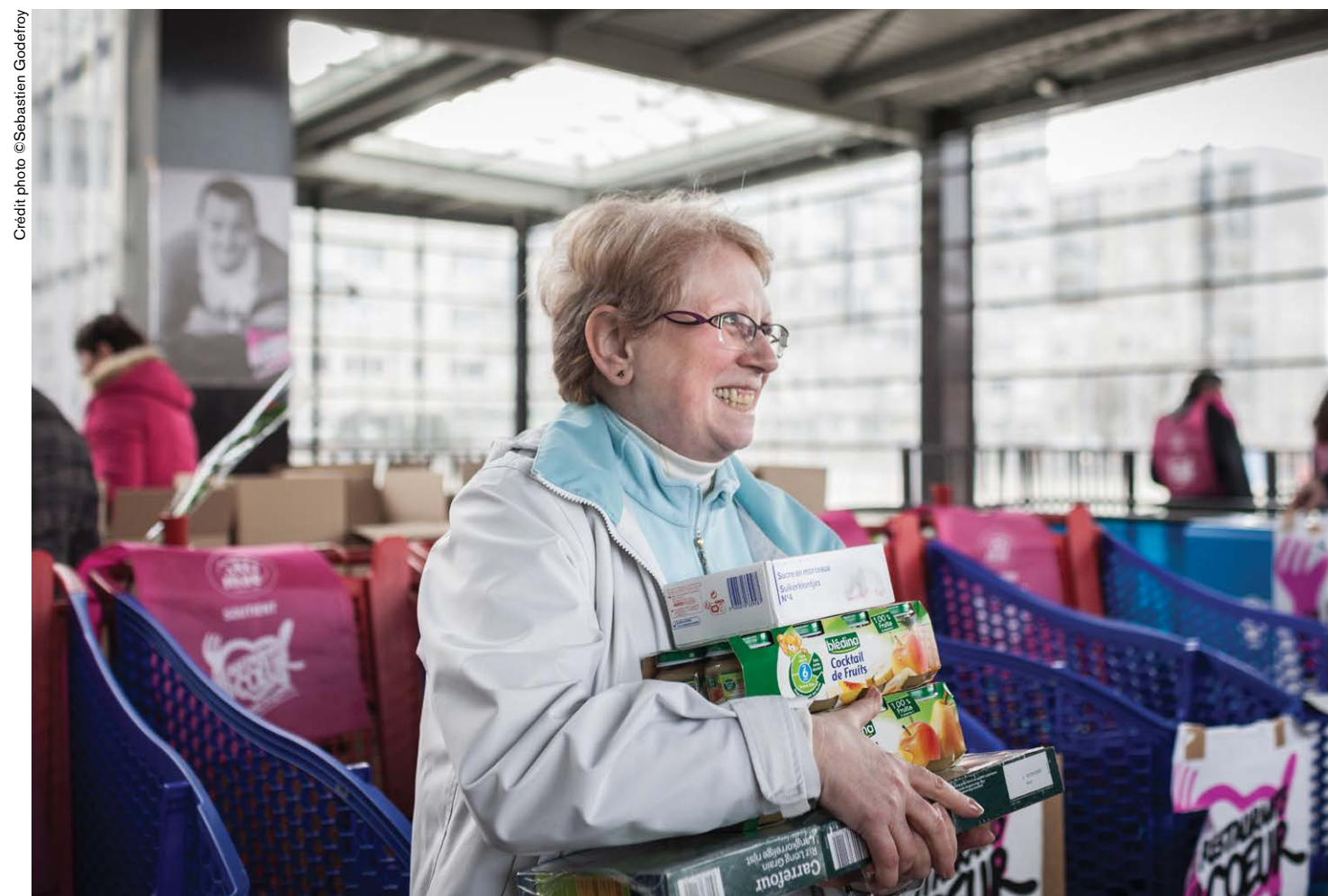
En effet, les Associations Départementales organisent une ou plusieurs collectes alimentaires dans l'année. En entrée de magasins et en sortie de caisse, les équipes Restos font part de leurs besoins spécifiques et sollicitent les clients qui peuvent ainsi faire un don en même temps que leurs courses.

ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

•••• Depuis 2013, une équipe dédiée coordonne **les projets de développement des dons en nature et apporte un soutien aux Associations Départementales dans leurs activités de dons, ramasse et collectes**. Les bénévoles travaillent en réseau pour mutualiser les savoir-faire et les opportunités et gagner en efficacité. Une meilleure coordination de la prospection auprès des entreprises et une optimisation de la gestion des dons par l'Association Nationale et les Associations Départementales Restos doit **permettre de récupérer plus de dons et d'équilibrer les approvisionnements**.

DÉFISCALISATION

•••• La défiscalisation permet d'inciter aux dons **les entreprises et les producteurs agricoles de certaines filières**. Ces donateurs peuvent bénéficier d'une **déduction fiscale** tout en participant à une mission d'intérêt général.



Crédit photo ©Sebastien Godfrey

EMPLOI ET INSERTION

Pour les personnes qui subissent de longues périodes de rupture sociale et d'inactivité professionnelle, il est parfois difficile de se relancer : croire en soi, construire un projet professionnel, suivre un rythme de travail...

- C'est pourquoi depuis de nombreuses années, les Restos du Cœur accompagnent les personnes sur le chemin de l'emploi en développant deux types d'actions :
- l'insertion socio-professionnelle via les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) portées par l'association,
 - le Soutien à la Recherche d'Emploi (SRE) proposé dans les centres d'activités par des équipes bénévoles.

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

•••• Cette année, ce sont **1 805 personnes en situation d'exclusion du marché de l'emploi** qui ont été accompagnées au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) des Restos du Cœur. Les Restos proposent un accompagnement ayant pour objectif d'agir sur différents facteurs, intimement liés dans le succès d'une démarche d'insertion des personnes. Ces actions, à travers une intégration à des équipes et à un quotidien de travail, offrent aux salariés en insertion la possibilité de se (re)familiariser avec le monde du travail, de bénéficier d'une formation adaptée et d'un véritable suivi socio-professionnel.

LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Créés à partir de 1989, les ACI des Restos du Cœur poursuivent tous le même but : **redonner l'envie et les possibilités d'une réinsertion aux personnes qu'elles accompagnent**. Au fil du temps, les bénévoles ont développé différentes activités en veillant à répondre aux besoins des personnes.

C'est ainsi qu'ont vu le jour :

- **41 jardins d'insertion**, permettant de fournir les centres de distribution en légumes frais. Cette année, **353 tonnes de légumes ont été produites**, soit une économie de presque **532 313 euros d'achats**,
- **19 entrepôts logistiques**, organisant la livraison des centres de distribution de leur département,
- **11 ateliers de rénovation de logements**, chargés de remettre en état les centres de distribution, les centres d'hébergement et les résidences sociales des Restos,
- **8 cuisines professionnelles** confectionnant chaque jour des repas à destination des gens de la rue ainsi que des restaurants collectifs,
- **17 ateliers de réhabilitation** de meubles, d'électroménager, d'ordinateurs et autres, essentiellement au service des personnes accueillies,
- **3 ateliers d'entretien d'espaces verts**,
- **1 atelier couture et 1 atelier estime de soi**. ➔



1805

salariés en contrat d'insertion.

EN REVUE

P.7

ZOOM SUR L'OUVERTURE DU 101^{ÈME} CHANTIER D'INSERTION

ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

101

Ateliers et Chantiers d'Insertion dans **50** Associations Départementales.

ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

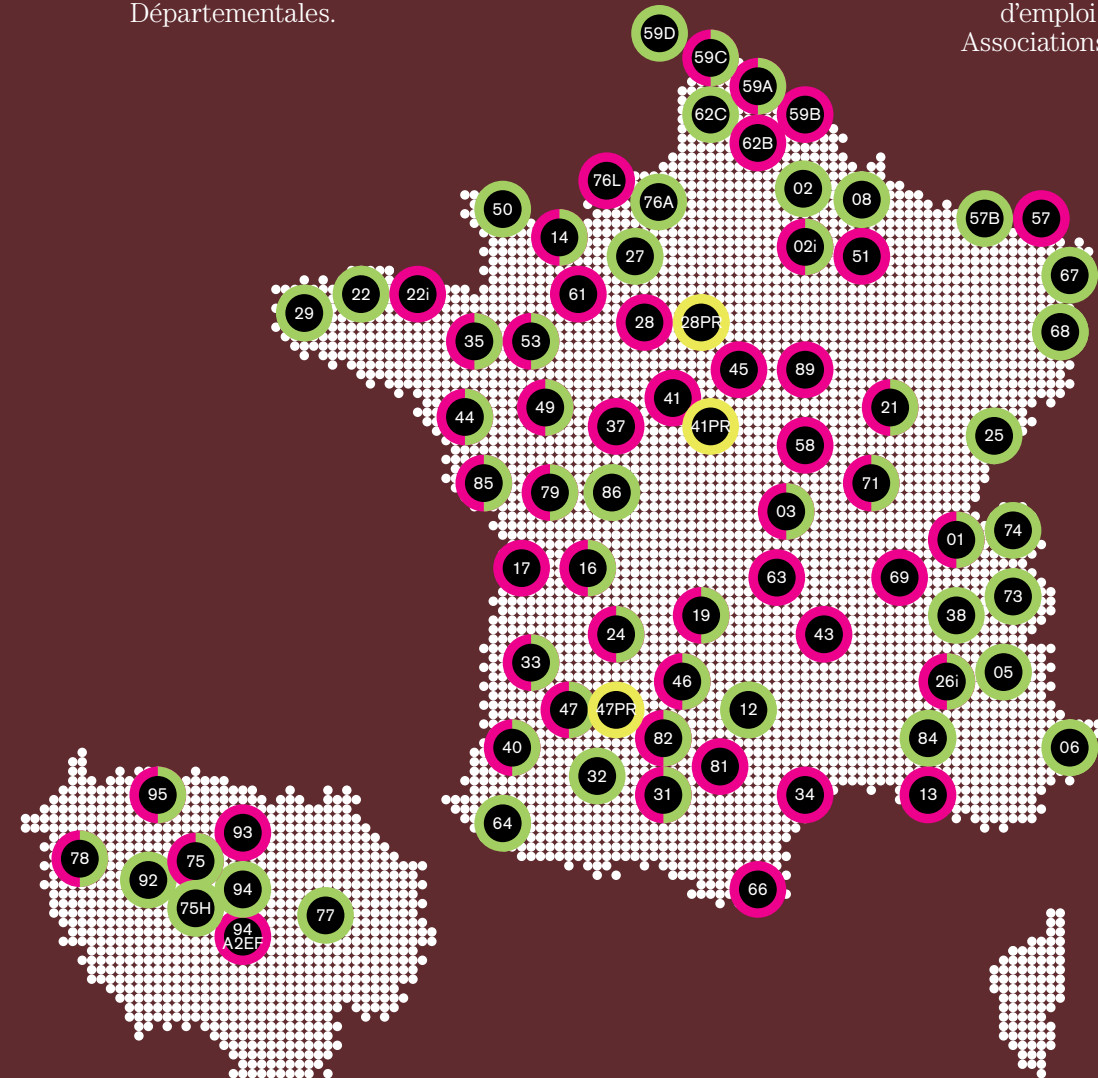
3

"Petites Ruches".

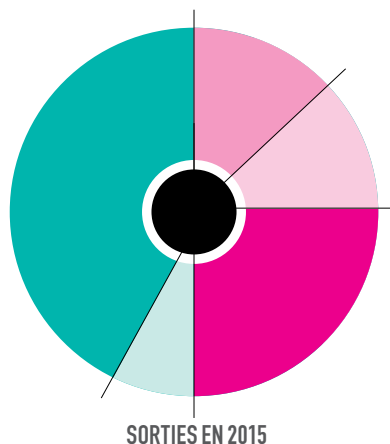
SOUTIEN RECHERCHE EMPLOI

332

centres ont mis en place des ateliers de Soutien à la recherche d'emploi (SRE) dans **53** Associations Départementales.



Ain (01) | Aisne (02) | Aisne Insertion (02i) | Allier (03) | Hautes-Alpes (05) | Alpes-Maritimes (06) | Ardennes (08) | Aveyron (12) |
Bouches-du-Rhône (13) | Calvados (14) | Charente (16) | Charente-Maritime (17) | Corrèze (19) | Côte-d'Or (21) | Côtes-d'Armor (22) |
Côtes-d'Armor Insertion (22i) | Dordogne (24) | Doubs (25) | Drôme Insertion (26i) | Eure (27) | Eure-et-Loir (28) | Eure-et-Loir (28PR) |
Finistère (29) | Haute-Garonne (31) | Gers (32) | Gironde (33) | Hérault (34) | Ille-et-Vilaine (35) | Indre-et-Loire (37) | Isère (38) | Landes (40) |
Loir-et-Cher (41) | Loir-et-Cher (41PR) | Haute-Loire (43) | Loire-Atlantique (44) | Loiret (45) | Lot (46) | Lot-et-Garonne (47) | Lot-et-Garonne (47PR) |
Maine-et-Loire (49) | Manche (50) | Marne (51) | Mayenne (53) | Moselle (57) | Moselle (57B) | Nièvre (58) | Nord/Lille (59A) |
Nord/Valenciennes (59B) | Nord/Dunkerque (59C) | Nord (59D) | Orne (61) | Pas-de-Calais/Arras (62B) | Pas-de-Calais/Etaples/Berck (62C) |
Puy-de-Dôme (63) | Pyrénées-Atlantiques (64) | Pyrénées-Orientales (66) | Bas-Rhin (67) | Haut-Rhin (68) | Rhône (69) | Saône-et-Loire (71) |
Savoie (73) | Haute-Savoie (74) | Paris (75) | Paris Hermel (75H) | Seine-Maritime/Rouen (76A) | Seine-Maritime/Rouen (76L) | Seine-et-Marne (77) |
Yvelines (78) | Deux-Sèvres (79) | Tarn (81) | Tarn-et-Garonne (82) | Vaucluse (84) | Vendée (85) | Vienne (86) | Yonne (89) | Hauts-de-Seine (92) |
Seine-Saint-Denis (93) | Val-de-Marne (94) | Val-de-Marne (94A2EF) | Val-d'Oise (95) |



SORTIES EN 2015

SORTIES DYNAMIQUES	
Emploi durable	13%
Emploi de transition	12%
Sorties positives	25%
Autres sorties*	7%
Sorties avec d'autres solutions**	43%

*Autres sorties : décès, déménagement

**Sortie avec d'autres solutions : cela concerne des salariés qui ont quitté le chantier sans retrouver un emploi directement à la sortie. Pour autant ce sont des personnes qui ont bénéficié d'actions d'aide périphériques à l'emploi (ateliers de français, permis B, logement, parcours de soin etc.)

➔ Les personnes des ACI sont employées par les Restos en **CDDI**⁽¹⁾ pour une durée qui varie selon leurs situations et leurs besoins d'accompagnement. Les salariés de ces structures sont encadrés par une équipe de professionnels et de bénévoles. **L'apprentissage d'un savoir-faire et les habitudes du travail** dans un environnement moins contraignant que celui de l'entreprise sécurisent et valorisent les participants en leur donnant **un fort sentiment d'utilité sociale**. Si la plupart des salariés en insertion s'orienteront dans un autre domaine que celui qu'ils ont exercé dans l'ACI, la mise en situation d'activité professionnelle s'affirme avant tout comme un outil d'accompagnement. Elle permet de recréer des liens, de rompre la solitude, de réapprendre le respect des horaires et des engagements, d'élaborer un projet professionnel, de se préparer à l'entrée en formation...

Sur l'ensemble des ACI, **le taux de sorties dynamiques**⁽²⁾ est de **50 %** et se répartit ainsi :

- **13 % en emploi durable** (CDI, CDD de plus de 6 mois, fonction publique, création d'entreprise),

¹ CDDI : Contrat à durée déterminée d'insertion.
² Sorties dynamiques : emplois durables + emplois de transition + sorties positives rapportées à l'ensemble des sorties de l'ACI.

- **12 % en emploi de transition** (CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés chez un employeur de droit commun),
- **23 % en sortie positive** (formations préqualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre SIAE).

L'accompagnement mis en place dans les ACI a permis aux salariés de bénéficier d'actions d'aide périphériques à l'emploi telles qu'une remise à niveau, une inscription à un parcours de soin, un permis de conduire, l'accès à un logement, des cours d'alphabétisation, une reconnaissance de travailleur handicapé etc. Ce sont en tout, **plus de 1650 actions de ce type qui ont été mises en œuvre par les ACI des Restos**. De plus, de nombreuses actions d'aide à la personne sont déployées dans les ACI par des bénévoles (microcrédit personnel et conseil budgétaire, culture, loisirs, départs en vacances, espace livre, ateliers de français, accès aux droits et à la justice).

LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (AI)

Une réponse spécifique est apportée par "Les Petites Ruches du Cœur" à Agen, Blois et à Dreux. Ces trois associations intermédiaires (AI), également conventionnées par l'Etat, répondent à un autre modèle que celui des ACI. Elles proposent des services auprès de particuliers et d'entreprises sur des missions rémunérées (jardinage, ménage, tapisserie, peinture, etc.) qui sont assurées par des personnes en difficulté.

Sur l'exercice 2014-15, les Petites Ruches ont accompagné 211 personnes dont elles ont assuré l'accueil, le suivi et l'accompagnement afin de favoriser les conditions de leur insertion professionnelle. ➔

50 %
de sorties dynamiques.



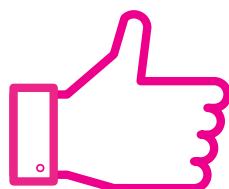
« Avant les Restos, je galérais depuis quelques années et je ne trouvais pas de travail. Avec les Restos, j'ai pu faire les formations qui me manquaient, je venais même à Paris ! Maintenant je travaille où je veux et mon profil passe bien auprès des employeurs. Quand je travaillais aux Restos j'ai adoré m'occuper des gens en difficulté, les aider à se sentir mieux. »

Emmanuelle, ancienne salariée à l'atelier "Estime de soi" à Beaurains (62). Emmanuelle est restée près de 2 ans à l'ACI "estime de soi" où elle proposait divers services aux personnes accueillies par les Restos (coiffure, épilation, maquillage, manucure). Aujourd'hui, elle est esthéticienne dans un institut parisien.

P.7

ZOOM SUR L'ATELIER "SECOND ŒUVRE" DU PUY-EN-VELAY (43)

EN REVUE



3 271

personnes accompagnées
dans leur recherche d'emploi dans
les 332 Ateliers SRE.

UN RÉSEAU DYNAMIQUE

De nouveaux projets verront prochainement le jour en Loire-Atlantique et en Dordogne (ateliers de transformation de légumes en soupes), ainsi que dans les Côtes d'Armor (self d'insertion et buanderie).

LE SOUTIEN À LA RECHERCHE D'EMPLOI (SRE)

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le SRE consiste en un **accompagnement global et personnalisé de la personne vers l'emploi**. Il est assuré par des équipes de bénévoles disponibles pour écouter et accompagner sur la durée les personnes au cours de 4 phases :

- Évaluation de la situation de la personne et des freins à sa réinsertion.
- Aide pour régler les difficultés rencontrées et rendre possible une activité professionnelle.
- Définition d'un projet professionnel, partagé et réaliste.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action de recherche d'emploi.

Le SRE va donc au-delà des techniques de recherche d'emploi et comprend entre autre les actions suivantes :

- le diagnostic préalable pour orienter, conseiller et accompagner,
- la mobilisation progressive et personnalisée vers la recherche d'emploi avec la réalisation d'un plan d'actions partagé,
- l'élaboration et l'adaptation du CV et des lettres de motivation,
- la constitution d'un réseau de partenaires locaux et la collaboration avec ces structures : mission locale, Pôle Emploi, organismes de formation, entreprises...

LES FORMATIONS POUR LES BÉNÉVOLES

Pour aider les bénévoles à réaliser ces différentes missions, deux formations successives leur sont proposées et organisées directement dans les départements :

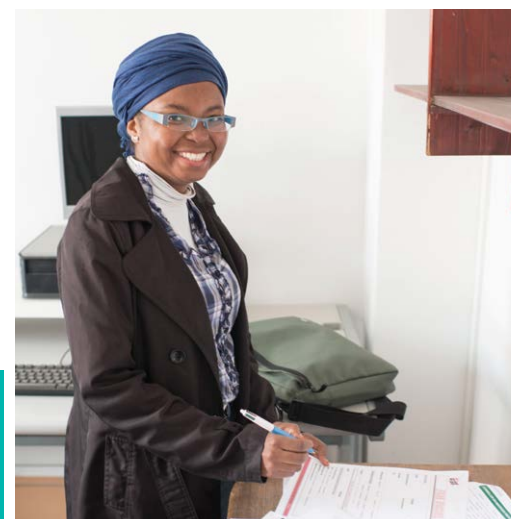
- "Accueillir et informer pour la recherche d'emploi" : module d'initiation d'une journée
- "Conseiller et accompagner pour la recherche d'emploi" : module de perfectionnement de 2 jours animé par une formatrice extérieure.

Aujourd'hui ce sont près de **3 271 personnes qui sont accompagnées par 427 bénévoles dans 332 centres répartis sur 53 départements.**

ZOOM SUR...

Les Restos au Conseil National de l'Insertion par l'Activité Économique (CNIAE)

• • • Suite aux effets de la dernière réforme de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), l'association a souhaité être présente lors des discussions avec l'Etat et les autres réseaux afin de porter la voix des Restos. Depuis 2015, les Restos du Cœur sont invités lorsque se tiennent des groupes de suivi ou de réflexion autour des enjeux du secteur.



ZOOM SUR...

Le développement de partenariats : un enjeu commun pour les deux activités !

• • • Ayant pour objectif commun de faciliter le retour à l'emploi des publics accompagnés, les équipes des ACI et du SRE collaborent régulièrement avec le service mécénat national pour mettre en place des partenariats avec des entreprises dont les métiers correspondent aux profils des personnes suivies (services à la personne, manutentionnaire, petite enfance...). Ces partenariats se concrétisent par :

- Une meilleure connaissance des fiches de postes ainsi que des prérequis par les équipes Restos afin de préparer au mieux les candidats pour le recrutement
- Un interlocuteur privilégié au sein de l'équipe RH de l'entreprise pour mieux suivre le traitement des candidatures orientées par les Restos,
- Des périodes de mises en situation professionnelle (PMSMP) en entreprise permettant soit de découvrir un métier, soit de valider un projet professionnel ou encore d'initier un recrutement
- L'organisation d'atelier coaching ainsi que de réunions d'information suivies de sessions de recrutement collectives.

En 2014-2015, grâce à la volonté croissante des entreprises de soutenir l'insertion des publics Restos, plusieurs nouveaux partenariats ont été conclus, facilitant ainsi les passerelles vers les entreprises. Voir pages 32 et 33.

EN REVUE

P.7

ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC KFC

LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE

Disposer d'un toit est une étape élémentaire de l'insertion sociale, qui prend des formes diverses : de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement vers une location stable. L'objectif étant d'avoir à terme un logement pérenne dans lequel la personne retrouvera une totale autonomie.

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE, DE STABILISATION ET DE RÉINSERTION SOCIALE

•••• Les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) accueillent pour quelques nuits les personnes en grande détresse où ils peuvent trouver des services tels qu'un lit, un coin d'intimité, de quoi se laver, une laverie, des repas, une écoute, le maintien du lien social... Les centres de stabilisation, **ouverts 24h/24h**, permettent aux personnes de se poser pour une période plus longue. Ces lieux d'accueil temporaires donnent **l'opportunité d'un accompagnement** et d'un suivi renforcés et personnalisés (emploi, santé...).

Les Centres d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Sociale (CHRS) accueillent les personnes à la rue pour une durée allant d'un à plusieurs mois et leur dispensent un **accompagnement social** plus large et éventuellement **une aide médicale et psychologique**.

Les Restos du Cœur développent un **hébergement pour tous, gratuit et de manière inconditionnelle, avec des locaux adaptés à la mixité des publics** : personnes âgées, adultes, jeunes adultes, travailleurs réguliers ou précaires, étudiants, etc.

À Paris, par exemple, **la Péniche du Cœur accueille chaque soir 70 hommes, hébergés pour des séjours allant de quelques jours à plusieurs mois**. Une équipe accompagne tous ceux qui veulent s'engager dans un parcours de sortie de leur situation d'exclusion. **180 bénévoles se relaient 7 jours sur 7** pour passer la soirée avec les hébergés en leur offrant le climat de convivialité et d'humanité dont ils ont tant besoin. On compte aujourd'hui **6 Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) de 5 à 70 places** dont 5 sont des centres de stabilisation, 1 CHRS de 13 lits et 1 "lieu à vivre" de 23 places. Au total, l'association dispose de **240 lits d'accueil d'urgence et de stabilisation**.

LES RÉSIDENCES SOCIALES ET HÔTELS SOCIAUX

•••• Les résidences et hôtels sociaux accueillent de quelques mois à deux ou trois ans des personnes en situation difficile et les accompagnent vers un logement autonome. Ce sont des petits immeubles constitués de chambres pour les hôtels sociaux, ou de logements meublés pour les résidences qui disposent d'équipements collectifs. Il s'agit de permettre aux occupants de prendre leur autonomie et de bénéficier d'un logement de transition. ➔

EN REVUE

P.9

ZOOM SUR LE DÉMÉNAGEMENT DANS DE NOUVEAUX LOCAUX DU CHU DE LA MAISON COLUCHE D'AMBILLY (74)

HÉBERGEMENT D'URGENCE DE STABILISATION ET DE RÉINSERTION*

6

Centres d'Hébergement d'Urgence dont **5 centres de stabilisation, 1 CHRS et 1 "lieu à vivre"** dans **7 Associations Départementales**.

*CHU, CAU, CHRS, Centres de stabilisation.

LOGEMENT TEMPORAIRE D'INSERTION*

103

logements et chambres en logement temporaire d'insertion dont **5 résidences sociales et 3 hôtels sociaux** dans **8 Associations Départementales**.

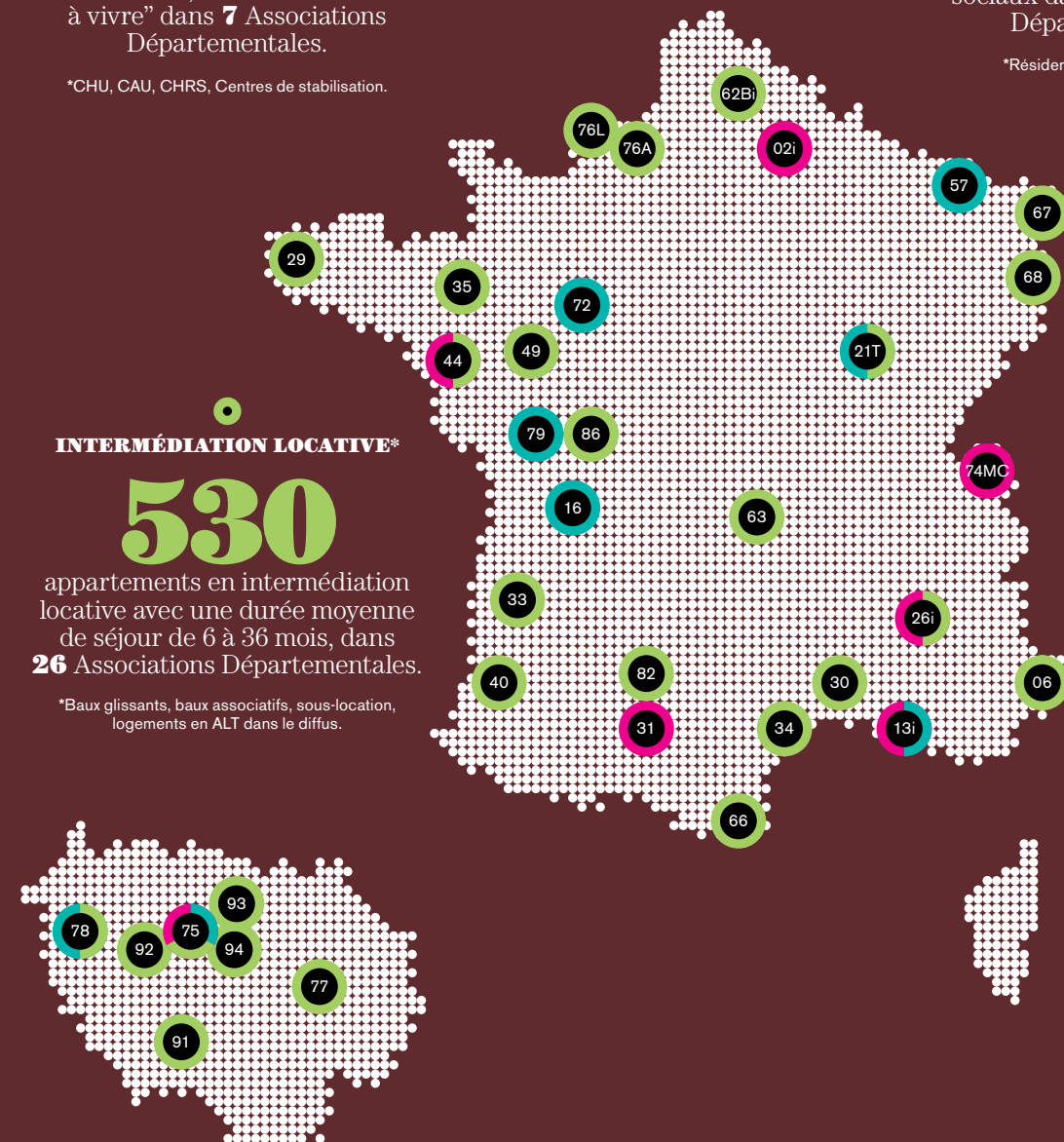
*Résidences et hôtels sociaux.

INTERMÉDIATION LOCATIVE*

530

appartements en intermédiation locative avec une durée moyenne de séjour de 6 à 36 mois, dans **26 Associations Départementales**.

*Baux glissants, baux associatifs, sous-location, logements en ALT dans le diffus.



Aisne Insertion (02i) | Alpes-Maritimes (06) | Bouches-du-Rhône Insertion (13i) | Charente (16) | Côte-d'Or (21T) | Drôme Insertion (26i) | Finistère (29) | Gard (30) | Haute-Garonne (31) | Gironde (33) | Hérault (34) | Ile-et-Vilaine (35) | Landes (40) | Loire-Atlantique (44) | Maine-et-Loire (49) | Moselle (57) | Pas-de-Calais/Arras (62Bi) | Puy-de-Dôme (63) | Pyrénées-Orientales (66) | Bas-Rhin (67) | Haut-Rhin (68) | Sarthe (72) | Haute-Savoie (74MC) | Paris (75) | Seine-Maritime/Rouen (76A) | Seine-Maritime/Rouen (76L) | Seine-et-Marne (77) | Yvelines (78) | Deux-Sèvres (79) | Tarn-et-Garonne (82) | Vienne (86) | Essonne (91) | Hauts-de-Seine (92) | Seine-Saint-Denis (93)

• Une équipe de bénévoles et de professionnels les accompagne (éducateurs, assistantes sociales, psychologues, etc.) vers un logement pérenne. Les Restos gèrent 5 résidences sociales de 9 à 31 logements et 3 hôtels sociaux de 8 à 11 chambres. Dans ce cadre, l'association gère 103 logements et chambres en logement temporaire d'insertion.

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE, VERS L'ACCÈS À UNE LOCATION STABLE

••• Les Associations Départementales proposent diverses formules en fonction des conditions locales. Les plus fréquentes sont :

- **Les logements diffus conventionnés en Allocation de Logement Temporaire (ALT)** qui répondent à l'urgence des situations tout en permettant un accompagnement sur 6 mois minimum. Ils sont mis à disposition et gérés par l'association qui peut ainsi **accueillir des personnes ayant perdu - ou sur le point de perdre leur logement. On compte aujourd'hui 111 logements en Allocation Logement Temporaire (ALT).**
- **La sous-location de logements privés ou sociaux dont l'association est locataire** en titre et qu'elle est autorisée à sous louer à des personnes suivies et accompagnées socialement par des bénévoles et des travailleurs sociaux. **L'association gère 153 logements dans ce cadre.**

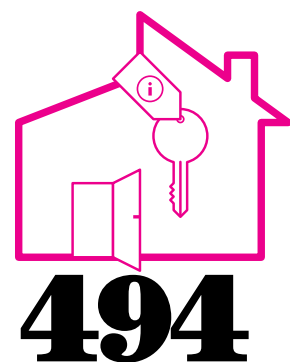
1321

personnes logées en intermédiation locative
→ 77 % de sorties vers un logement autonome pour les dispositifs de baux glissant et associatif et 56 % pour les logements en ALT.



341

personnes logées dans des résidences sociales
→ 62 % de sorties vers un logement autonome.



bénévoles s'investissent tout au long de l'année pour le logement et l'hébergement des personnes accueillies aux Restos.

- **Les baux glissants**, c'est-à-dire la mise à disposition des personnes accueillies, d'appartements loués à des bailleurs privés ou sociaux, par les Restos. Une fois que celles-ci sont en mesure d'assurer leur responsabilité de locataire, le bail glisse à leur nom. Cela représente aujourd'hui **266 familles suivies et accompagnées**. On compte 530 appartements en intermédiation locative (+3 %) avec une durée moyenne de séjour de 6 à 36 mois. Sur l'année **2014-2015** :

- **1487 personnes** ont été accueillies en centre d'hébergement d'urgence/stabilisation ou CHRS pour **72 257 nuitées**.

- **141 hébergés sortis** de ces structures ont pu intégrer un **dispositif plus autonome** (résidence sociale, maison relais, logement autonome...).

- **341 personnes ont été logées** en résidence sociale ou hôtels sociaux soit **5 % de plus** par rapport à l'année précédente.

- **62 % des familles** accompagnées en résidence ou hôtel sociaux sorties cette année, **ont accédé à un logement individuel autonome**. Nous y observons une part importante de familles monoparentales (38 %) avec 47 % du public constitué d'enfants qui pour la majorité ont moins de 5 ans.

- **1321 personnes ont été logées** en intermédiation locative. Le dispositif ALT accueille nettement plus de personnes isolées avec des revenus plus faibles. 77 % des personnes sorties des dispositifs de bail glissant et bail associatif ont eu accès à un logement individuel autonome dans le parc HLM (80 %) ou privé (20 %).

AIDE AUX GENS DE LA RUE

Dès leur création, les Restos du Cœur ont apporté une aide inconditionnelle et gratuite aux personnes contraintes de vivre dans la rue.

•••• **Tout au long de l'année**, les Restos du Cœur proposent un accueil et un accompagnement aux personnes privées de chez-soi autour de quatre types d'actions : **maraudes, accueils de jour, Camions et Bus du Cœur, Points Chauds et Points Accueils**. Les bénévoles des Restos animent des activités et des lieux d'accueil, gèrent et organisent les prestations pour offrir aux plus démunis de quoi se nourrir, se laver ou encore de quoi résister au froid de l'hiver ou à la chaleur de l'été. Ces activités sont **l'indispensable premier maillon des dispositifs d'insertion**. Elles ont, en ce sens, **un rôle d'accroche unique et essentiel pour des personnes trop souvent en rupture par rapport aux dispositifs existants**.

5888

maraudes

1.7

millions de contacts annuels.

ALLER VERS LES PLUS DÉMUNIS

•••• Les activités pour les gens de la rue se donnent pour principale mission d'être **présentes auprès des personnes et de créer du lien**. L'activité la plus ancienne, "Les Camions", propose principalement des **distributions de repas chauds** et équilibrés dans la rue. Elle est avant tout un moyen d'aller au-devant des personnes pour un **moment de convivialité**. **Les accueils de jour** ont ensuite été créés dans les années 90. Enfin, **les maraudes** se développent surtout depuis 2002, et viennent compléter ces actions. **Cette année, 1,7 millions d'accueils ont été effectués à travers des activités qui fonctionnent en moyenne 10 mois par an et qui sont animées par 4 400 bénévoles (28 maraudes, 29 camions, 35 points chauds, 17 accueils de jour et 1 lieu à vivre)**. **Une aide plus ponctuelle** est par ailleurs mise en place les mois d'hiver et les mois d'été afin de **répondre aux urgences climatiques**.

EN REVUE

P.11

LES MARAUDES

•••• **28 maraudes effectuent plus d'une centaine de sorties chaque semaine** pour aller à la rencontre de ceux qui n'ont plus la force ni l'envie de venir chercher de l'aide. En créant du lien et en le maintenant à travers **l'échange et l'écoute**, les maraudeurs ont un **rôle social fondamental** pour les personnes dont la solitude et l'isolement sont le lot quotidien.

Elles repèrent les personnes les plus en rupture pour partager un moment de convivialité. Elles leur proposent également **une écoute, un soutien, un accompagnement**. La mission de veille est l'une des fonctions principales de cette activité. Pour plus d'efficacité au service des personnes à la rue, **les équipes coordonnent leur action avec les autres acteurs de l'urgence sociale**, notamment les Samu Sociaux, les services du 115 et les Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO). ☺

ZOOM SUR LA JOURNÉE THÉMATIQUE DU 2 AVRIL 2015: "PRÉVENIR ET GÉRER LA VIOLENCE"

CAMIONS / BUS DU CŒUR

29

Camions des Restos dans
22 Associations Départementales.

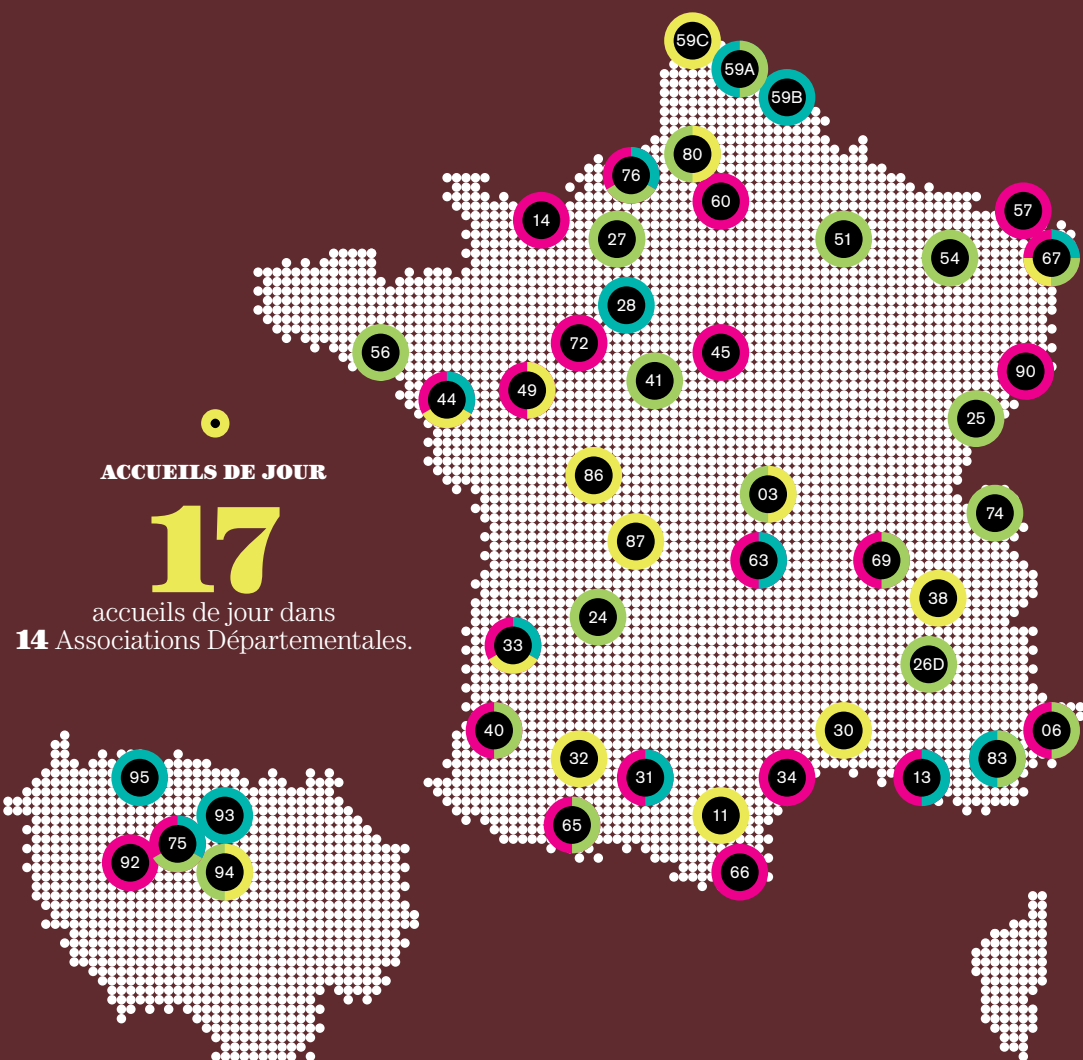
MARAUDS

28

Marauds dans 14 Associations
Départementales.

POINTS CHAUDS

35

points chauds dans 21 Associations
Départementales.

ACCUEILS DE JOUR

17

accueils de jour dans
14 Associations Départementales.

Allier (03) | Alpes-Maritimes (06) | Aude (11) | Bouches-du-Rhône (13) | Calvados (14) | Dordogne (24) | Doubs (25) | Drôme (26D) | Eure (27) | Eure-et-Loir (28) | Gard (30) | Haute-Garonne (31) | Gers (32) | Gironde (33) | Hérault (34) | Isère (38) | Landes (40) | Loir-et-Cher (41) | Loire-Atlantique (44) | Loiret (45) | Maine-et-Loire (49) | Marne (51) | Meurthe-et-Moselle (54) | Morbihan (56) | Moselle (57) | Nord/Lille (59A) | Nord/Valenciennes (59B) | Nord/Dunkerque (59C) | Oise (60) | Puy-de-Dôme (63) | Haute-Pyrénées (65) | Pyrénées-Orientales (66) | Bas-Rhin (67) | Rhône (69) | Sarthe (72) | Haute-Savoie (74) | Paris (75) | Seine-Maritime (76) | Somme (80) | Var (83) | Vienne (86) | Haute-Vienne (87) | Territoire-de-Belfort (90) | Haut-de-Seine (92) | Seine-Saint-Denis (93) | Val-de-Marne (94) | Val-d'Oise (95)

Les équipes mobiles font preuve **d'une rigueur dans l'action et d'un engagement indéfectible, garantissant une continuité d'accompagnement** pour les personnes rencontrées. Les équipes, toutes bénévoles, maraudent en moyenne **11 mois dans l'année**.

LES CAMIONS ET BUS DU CŒUR

Les Camions et Bus du Cœur proposent dans la rue, des rendez-vous sur des points fixes qui permettent des **moments de rencontre et des temps de convivialité**. Le plus souvent ils se déroulent autour d'un **repas à consommer sur place** et c'est aussi l'occasion d'apporter des réponses à des **besoins primaires** en proposant par exemple des produits permettant de lutter contre les rigueurs climatiques tout au long de l'année (produits textiles, eau etc.).

également des **activités d'aide à la personne centrées sur l'écoute, l'orientation et l'accompagnement** : aide juridique, ateliers de français, accès aux services du quotidien (téléphonie, internet, électricité...), des ateliers ludiques, des activités culturelles et sportives, des sorties ou encore des permanences des partenaires médicaux. **Cette année, les 400 bénévoles ont effectué 210 400 accueils dans les 17 accueils de jour des Restos du Cœur.**

LES POINTS CHAUDS— POINTS ACCUEILS

Les "points chauds" sont des sites fermés qui accueillent un public principalement composé de personnes sans abri et isolées autour d'une table afin de partager un repas gratuit et à consommation immédiate : petits-déjeuners, déjeuners ou diners. D'autres services peuvent être également proposés. **Sur 35 points chauds, ce sont 480 000 prestations alimentaires qui ont été servies cette année.**



« La philosophie du Camion, c'est de nouer du lien social, c'est-à-dire qu'on se sert de la distribution alimentaire pour pouvoir nouer du contact avec les gens et pouvoir ensuite faire tout ce que l'on peut pour les aider. Toutes les personnes qui viennent sont servies sans conditions d'aucune sorte. »

Michel, bénévole au Camion de Villeurbanne (69).

Les équipes de rue organisent également des activités de vestiaires, de bibliothèque ou encore des sorties culturelles et de loisirs. **Les 29 Camions des Restos sont présents plus de 160 fois par semaine sur plus de 40 points de rendez-vous différents.**

La capacité des **2 600 bénévoles Camions et Bus du Cœur** à accueillir un tel flux dans des conditions aussi difficiles relève du défi quotidien. Grâce à leur expertise, les équipes gèrent plus de **710 000 contacts annuels**, tout en garantissant accueil et convivialité 10 mois par an en moyenne.

LES ACCUEILS DE JOUR

Un accueil de jour est un **local sécurisant et convivial** permettant de se poser en toute quiétude loin du stress de la vie dans la rue. On y propose des services permettant de **couvrir des besoins primaires** tels que l'accès à l'hygiène (sanitaires, douches, buanderie...) mais

ACTION GRAND FROID

Le plan Grand Froid des Restos du Cœur permet de venir en aide et dans l'urgence à des personnes victimes du froid, notamment en fournissant pour des familles ou des personnes isolées des moyens immédiats de se chauffer (fluides ou matériel). Cette année, il aura permis de fournir, aux personnes à la rue, des produits de lutte contre le froid : **5 000 duvets et parkas, près de 10 000 sweatshirts polaires et 15 000 paires de chaussettes.**



29

Camions et bus du Cœur
dans toute la France.

ATELIERS DE FRANÇAIS, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET ACCÈS À INTERNET ACCOMPAGNÉ

Lire, écrire, communiquer et s'exprimer sont des atouts indispensables à une insertion socio-professionnelle réussie. Pour lutter contre toute forme d'exclusion et favoriser l'égalité des chances, les Restos proposent trois types d'ateliers : l'accompagnement scolaire, les ateliers de français et l'accès à Internet accompagné.

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

... Pour donner aux enfants des familles accueillies les bases nécessaires afin qu'ils ne connaissent jamais les situations de précarité que peuvent vivre leurs parents, l'association a développé des ateliers d'accompagnement scolaire. Ces ateliers sont **ouverts à tous les enfants du CP à la terminale, que leurs parents soient ou non-inscrits à l'aide alimentaire** des Restos Du Cœur. Ils offrent l'appui, les ressources nécessaires et les méthodes pour réussir à l'école mais aussi pour prendre confiance en soi. **Un accompagnement individualisé** est alors mené par un ou plusieurs bénévoles. Les ateliers sont orientés sur la compréhension, la méthodologie, la lecture, des jeux et des animations. Ils constituent également **des espaces d'apprentissage de la civilité et du respect. 70 ateliers sur 37 départements ont accueilli environ 556 enfants grâce à 240 bénévoles** qui leur assurent un accompagnement individualisé. Dorénavant une formation adaptée est proposée aux bénévoles désirant accompagner des enfants.



P.19

**ZOOM SUR LA SORTIE SOCIO-CULTURELLE À FRANCE MINIATURE POUR
DES APPRENANTS D'ATELIER DE FRANÇAIS**

LES ATELIERS DE FRANÇAIS

... Les difficultés pour lire, écrire ou compter, ainsi que la non maîtrise du français constituent un handicap supplémentaire dans la vie professionnelle comme dans la vie personnelle et sociale des personnes accueillies. Pour les aider, les bénévoles des Restos du Cœur proposent des **ateliers selon le niveau de chacun des apprenants : une remise à niveau, l'apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE) ou l'alphabétisation (ALPHA). Véritables outils d'insertion sociale**, les ateliers offrent une meilleure connaissance de la langue, une meilleure autonomie, une confiance en soi mais aussi des relations interculturelles qui leur permettent de réaliser de façon autonome une multitude d'activités de la vie courante : rédiger un CV, décrocher un entretien d'embauche, remplir les demandes administratives, obtenir le permis de conduire...

De plus, ces ateliers permettent aux apprenants de se présenter au Diplôme d'Initiation à la Langue Française (DILF). Des formations spécifiques de l'apprentissage du français pour des personnes en difficulté sont proposées aux bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans cette activité. **1 000 bénévoles assurent un accompagnement individualisé dans 306 ateliers sur 76 départements auprès de 5 000 apprenants.**

ACCÈS À INTERNET
ACCOMPAGNÉ

125

ateliers d'accompagnement
à Internet dans **39** Associations
Départementales.

ATELIERS DE FRANÇAIS

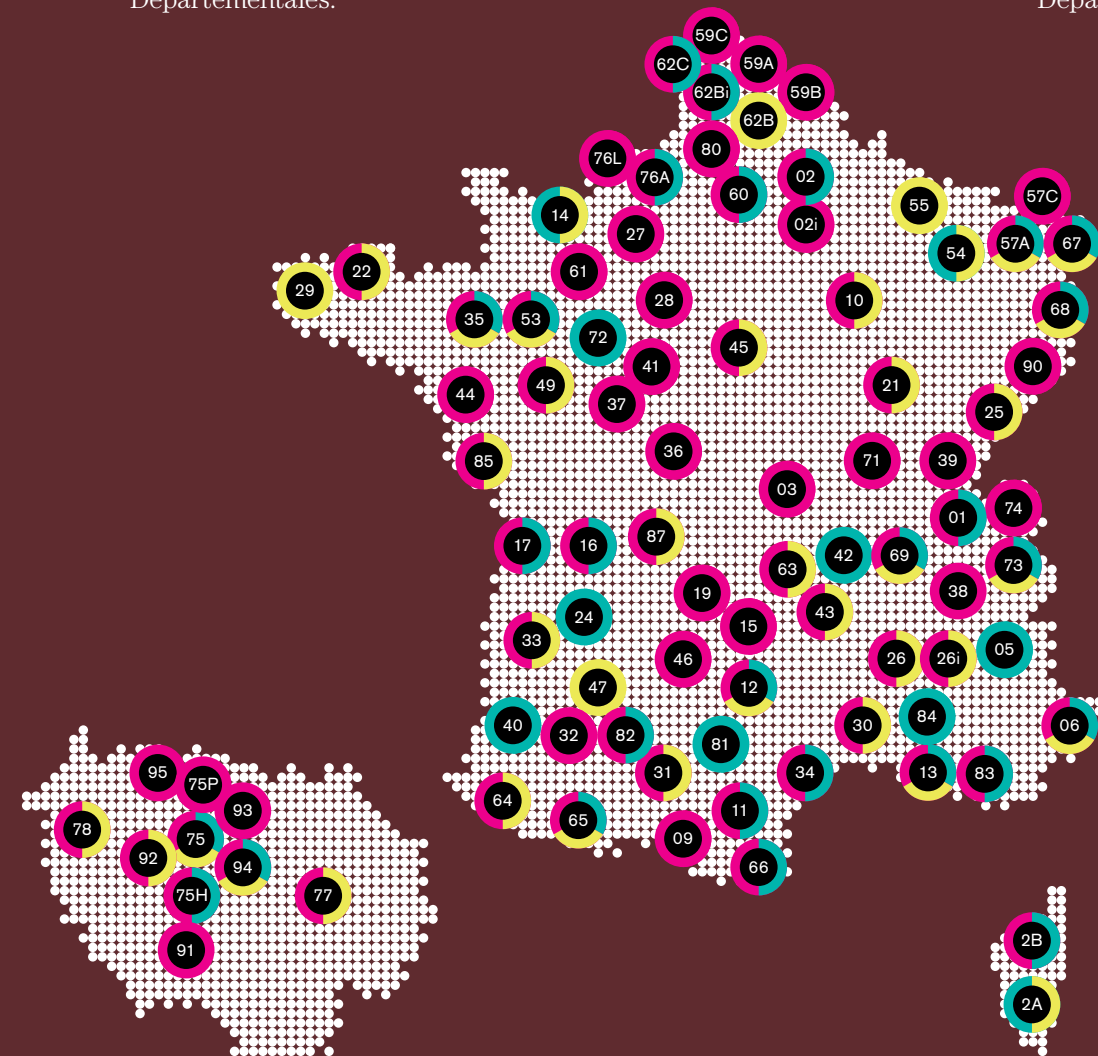
306

ateliers de français dans
66 Associations Départementales.

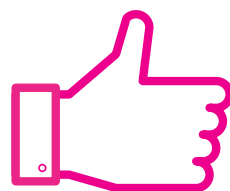
ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE

70

ateliers d'accompagnement
scolaire sur **38** Associations
Départementales.



Ain (01) | Aisne (02) | Aisne (02i) | Allier (03) | Hautes-Alpes (05) | Alpes-Maritimes (06) | Ariège (09) | Aube (10) | Aude (11) |
Aveyron (12) | Bouches-du-Rhône (13) | Calvados (14) | Cantal (15) | Charente (16) | Charente-Maritime (17) | Corrèze (19) |
Corse-du-Sud (2A) | Haute Corse (2B) | Côte-d'Or (21) | Côtes-d'Armor (22) | Dordogne (24) | Doubs (25) | Drôme (26 + 26i) | Eure (27) |
Eure-et-Loir (28) | Finistère (29) | Gard (30) | Haute-Garonne (31) | Gers (32) | Gironde (33) | Hérault (34) | Ille-et-Vilaine (35) | Indre (36) |
Indre-et-Loire (37) | Isère (38) | Jura (39) | Landes (40) | Loir-et-Cher (41) | Loire (42) | Haute-Loire (43) | Loire-Atlantique (44) | Loiret (45) |
Lot (46) | Lot-et-Garonne (47) | Maine-et-Loire (49) | Mayenne (53) | Meurthe-et-Moselle (54) | Meuse (55) | Moselle (57A) | Moselle (57C) |
Nord/Lille (59A) | Nord/Valenciennes (59B) | Nord/Dunkerque (59C) | Oise (60) | Orne (61) | Pas-de-Calais/Arras (62B) | Pas-de-Calais/Arras (62Bi) |
Pas-de-Calais/Etaples/Berck (62C) | Puy-de-Dôme (63) | Pyrénées-Atlantiques (64) | Hautes-Pyrénées (65) | Pyrénées-Orientales (66) |
Bas-Rhin (67) | Haut-Rhin (68) | Rhône (69) | Saône-et-Loire (71) | Sarthe (72) | Savoie (73) | Haute-Savoie (74) | Paris (75) |
Paris (75H) | Paris (75P) | Seine-Maritime/Rouen (76A) | Seine-Maritime/Littoral (76L) | Seine-et-Marne (77) | Yvelines (78) | Somme (80) | Tarn (81) |
Tarn-et-Garonne (82) | Var (83) | Vaucluse (84) | Vendée (85) | Territoire de Belfort (90) | Essonne (91) | Hauts-de-Seine (92) |
Seine-Saint-Denis (93) | Val-de-Marne (94) | Val-D'oise (95)



Près de
6 500

apprenants sur ces 3 ateliers.



« L'atelier de français organisé par les Restos du Cœur m'apporte plusieurs choses dans mon quotidien. Avant de venir, je déambulais dans la rue et je passais tout mon temps dans des bus mais depuis que j'ai commencé cet atelier je passe plus de temps à la bibliothèque. L'atelier nous aide à bien parler le français pour arriver à faire toutes les démarches administratives sans être accompagné et sans interprète. »

Julien, apprenant atelier de français (35).



« Quand une famille Népalaise a lu quelques lignes de français alors ma joie a effacé les tracas que nous avons eu ensemble car il a fallu beaucoup de temps pour débloquer les premiers mots. »

Line, bénévole atelier de français (39).



125

ateliers d'accès à Internet Accompagné.

L'ACCÈS À INTERNET ACCOMPAGNÉ

•••• Toutes les personnes accueillies n'ont pas accès à un ordinateur et à Internet et manquent de connaissances sur leur utilisation (Word, Excel, Internet, Email, Skype...). C'est pourquoi les Restos du Cœur ont mis en place des ateliers d'accès à Internet Accompagné qui permettent **d'offrir une première approche de ces technologies, encadrée et accompagnée par des bénévoles compétents**. Ces outils sont **indispensables pour une réinsertion sociale réussie** (envoyer des emails, rédiger des courriers, rechercher un emploi, faire son CV, consulter le site de la CAF, de Pôle Emploi, ...), pour **créer du lien** mais aussi pour **garder contact** avec sa famille qui est pour la plupart du temps très éloignée (communication via Skype, envoi des photos...). **125 ateliers sur 41 départements, et 195 bénévoles accompagnent 832 apprenants.** ➔



ZOOM SUR...

L'immersion d'apprenants dans un centre de distribution pour pratiquer le français !

•••• L'objectif de cette immersion était de permettre à des apprenants d'aider à la distribution afin de mettre en pratique leurs acquis en français et de se perfectionner par l'exercice sur le terrain. Cette expérience linguistique, sociale et solidaire, a permis aux intervenants d'évaluer leur pratique et de mieux l'adapter. Ils ont pu aussi vérifier si le savoir transmis était acquis. Lors de cette expérience, ce sont 5 apprenants originaires du Soudan, du Kosovo, d'Albanie et du Brésil qui sur la base du volontariat ont accepté de se rendre 2 demi-journées par semaine dans ce centre de distribution.

Débutants ou en niveau avancé, ils ont considéré cette expérience comme un complément des cours. La pratique de la langue leur a permis de s'exprimer, de comprendre les différentes attitudes à adopter en France et de les mettre en application. Ils ont appris à être responsable dans leur poste dans la chaîne de distribution et pour certains, avoir été bénévole aux Restos, leur a permis de remercier la France de ce qu'elle a fait pour eux en les accueillant.

CULTURE, LOISIRS ET DÉPARTS EN VACANCES

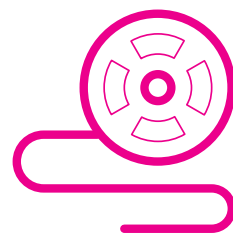
Les activités culturelles, de loisirs, physiques et sportives et les départs en vacances proposés dans les centres des Restos du Cœur permettent d'échapper à la fatalité de l'isolement et du repli en recréant du lien, des échanges et de la convivialité.

•••• Ainsi, les personnes accueillies rencontrent les bénévoles autrement que dans l'urgence et nouent un lien de confiance, loin des soucis et de l'isolement. Ces activités régulières constituent des supports pertinents d'accompagnement vers l'inclusion sociale et complémentaires des autres actions d'aide à la personne. Elles offrent aux personnes la possibilité de s'ouvrir et de participer à la vie sociale. En effet, pour les personnes en situation de précarité, chaque jour est une nouvelle urgence, un pas de plus vers l'exclusion sociale, avec de moins en moins d'échanges, de participation à la vie culturelle, une perte de repères et peu à peu moins de confiance en soi pour ré-aborder le monde. Il est donc essentiel de ré-ouvrir la porte du dialogue et du partage aux personnes exclues en les accompagnant dans la durée sur des projets individuels ou collectifs.



« Une dame est présente, accompagnée de son petit garçon d'une dizaine d'années. De toute évidence, ce petit bonhomme n'a pas perdu une miette du film. Et il me demande le micro, il veut absolument nous offrir son sentiment : « Moi, j'aime bien à la fin, quand ils font la paix. » Cette simple petite phrase sortie du fond du cœur soulève une nouvelle vague d'émotion dans la salle. L'échange est long et chaleureux, il se termine par des bouquets de remerciements. »

Guy-Frédéric, animateur des séances de cinéma (37).



320

salles de cinéma se sont engagées auprès des Restos pour organiser les Rencontres au cinéma dans **309** villes en France. Au total, **100 000** personnes accueillies ont pu participer à ces projections cette année, dans **71** Associations Départementales.

LES RENCONTRES AU CINÉMA

•••• Le cinéma est omniprésent dans notre environnement. Proposer aux personnes accueillies d'y participer, c'est leur éviter une exclusion supplémentaire et **leur permettre de prendre part à un élément important de la vie culturelle**. Particulièrement pour les enfants qui peuvent ainsi avoir accès à la majorité des films jeune public récemment sortis. Les bénévoles Restos invitent les personnes accueillies à une séance de cinéma pour voir tous ensemble un film à l'affiche dans les salles et échanger après la projection sur place et/ou dans les centres d'activités des Restos : au coin café, dans l'Espace Livre, dans les ateliers (dessin, cuisine, écriture...).

Différentes séances sont organisées :

- **Des séances privées** suivies d'échanges entre personnes accueillies et bénévoles,

- **Des séances publiques** auxquelles les personnes peuvent se rendre en toute autonomie.

Ces projections se déroulent dans des salles de cinéma partenaires : réseaux (UGC, Gaumont-Pathé, CGR cinémas), cinémas indépendants ou encore réseaux de cinémas itinérants (CinéFOL, MJC, Cinéruie, UDAAR, Cinévasion...). Elles sont financées en partie par des **subventions extérieures** : collectivités territoriales et locales (Conseils Départementaux, Conseils Régionaux, mairies...) et des partenaires extérieurs parapublics ou privés (CAF, banques, fondations, entreprises...). ➔

ACTIVITÉS PHYSIQUES & SPORTIVES

55

centres dans **30** Associations Départementales sont engagés dans les activités physiques et sportives.

BIBLIOTHÈQUES

1 202

bibliothèques et **64** espaces animés autour du livre dans **106** Associations Départementales.

DÉPARTS EN VACANCES

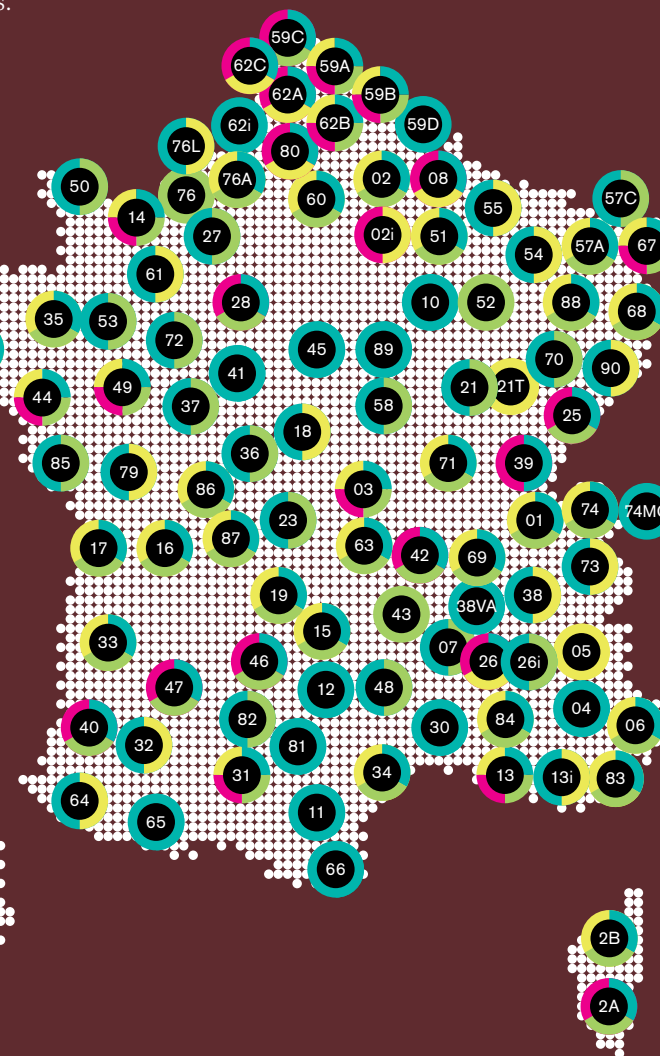
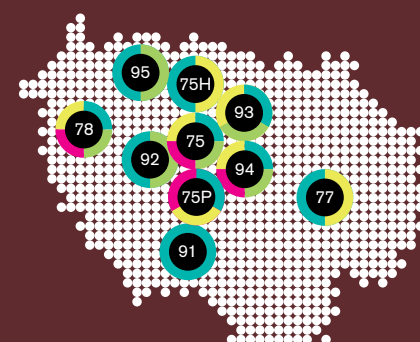
5 260

départs en vacances dans **65** Associations Départementales.

RENDEZ-VOUS AU CINÉMA

100 000

spectateurs des rendez-vous au cinéma dans **71** Associations Départementales.



Ain (01)	Aisne (02)	Aisne (02i)	Allier (03)	Alpes-de-Haute-Provence (04)	Hautes-Alpes (05)	Alpes-Maritimes (06)	Ardeche (07)	Ardennes (08)	Aube (10)	Aude (11)	Aveyron (12)	Bouches-du-Rhône (13)	Bouches-du-Rhône (13i)	Calvados (14)	Cantal (15)	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Cher (18)	Corrèze (19)	Corse-du-Sud (2A)	Haute Corse (2B)	Côte-d'Or (21)	Côte-d'Or (21T)	Côtes-d'Armor (22)	Creuse (23)	Doubs (25)	Drôme (26)	Drôme (26i)	Eure (27)	Eure-et-Loir (28)	Finistère (29)	Gard (30)	Haute-Garonne (31)	Gers (32)	Gironde (33)	Hérault (34)	Ille-et-Vilaine (35)	Indre (36)	Indre-et-Loire (37)	Isère (38)	Isère (38VA)	Jura (39)	Landes (40)	Loir-et-Cher (41)	Loire (42)	Haute-Loire (43)	Loire-Atlantique (44)	Loiret (45)	Lot (46)	Lot-et-Garonne (47)	Lozère (48)	Maine-et-Loire (49)	Manche (50)	Marne (51)	Haute Marne (52)	Mayenne (53)	Meurthe-et-Moselle (54)	Meuse (55)	Morbihan (56)	Moselle (57A)	Moselle (57C)	Nièvre (58)	Nord/Lille (59A)	Nord/Valenciennes (59B)	Nord/Dunkerque (59C)	Nord (59D)	Oise (60)	Orne (61)	Pas-de-Calais/Lens (62A)	Pas-de-Calais/Arras (62B)	Pas-de-Calais/Etaples/Berck (62C)	Pas-de-Calais (62i)	Puy-de-Dôme (63)	Pyrénées-Atlantiques (64)	Hautes-Pyrénées (65)	Pyrénées-Orientales (66)	Bas-Rhin (67)	Haut-Rhin (68)	Rhône (69)	Haute-Saône (70)	Saône-et-Loire (71)	Sarthe (72)	Savoie (73)	Haute-Savoie (74)	Haute-Savoie (74MC)	Paris (75)	Paris (75P)	Paris (75H)	Seine-Maritime/Rouen (76)	Seine-Maritime/Rouen (76A)	Seine-Maritime/Littoral (76L)	Seine-et-Marne (77)	Yvelines (78)	Deux-Sèvres (79)	Somme (80)	Tarn (81)	Tarn-et-Garonne (82)	Var (83)	Vaucluse (84)	Vendée (85)	Vienne (86)	Haute-Vienne (87)	Vosges (88)	Yonne (89)	Territoire de Belfort (90)	Essonne (91)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val-de-Marne (94)	Val-D'Oise (95)
----------	------------	-------------	-------------	------------------------------	-------------------	----------------------	--------------	---------------	-----------	-----------	--------------	-----------------------	------------------------	---------------	-------------	---------------	------------------------	-----------	--------------	-------------------	------------------	----------------	-----------------	--------------------	-------------	------------	------------	-------------	-----------	-------------------	----------------	-----------	--------------------	-----------	--------------	--------------	----------------------	------------	---------------------	------------	--------------	-----------	-------------	-------------------	------------	------------------	-----------------------	-------------	----------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	------------	------------------	--------------	-------------------------	------------	---------------	---------------	---------------	-------------	------------------	-------------------------	----------------------	------------	-----------	-----------	--------------------------	---------------------------	-----------------------------------	---------------------	------------------	---------------------------	----------------------	--------------------------	---------------	----------------	------------	------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	---------------------	------------	-------------	-------------	---------------------------	----------------------------	-------------------------------	---------------------	---------------	------------------	------------	-----------	----------------------	----------	---------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	------------	----------------------------	--------------	---------------------	------------------------	-------------------	-----------------

➔ Un certain nombre de places sont également offertes par les cinémas, mairies (CCAS) ou d'autres associations. Les Restos doivent de plus en plus faire face à une élévation du coût de cette activité (augmentation du prix des places de cinéma) et à une nette réduction des subventions. Exclusivement parisienne les deux premières années, l'activité cinéma s'est étendue très largement sur le territoire, notamment en milieu rural. Elle prend aujourd'hui diverses formes en s'adaptant aux différents publics accueillis par les Restos, ainsi qu'aux possibilités offertes par les salles de cinéma partenaires.

LES DÉPARTS EN VACANCES

••• En cette période généralisée de difficultés économiques, le départ en vacances n'est plus une priorité pour nombre de personnes, quand il n'est pas tout simplement devenu inaccessible. Cette année, Les Restos du Cœur ont permis à **5 260 personnes de partir en vacances "comme tout le monde"** une semaine ou plus, à la campagne, à la montagne ou à la mer. **Les séjours sont de plus en plus nombreux et diversifiés** : courts séjours, séjours été ou en dehors de la période estivale, séjours de rupture et de réinsertion, séjours sport et bien-être... À la maison familiale de vacances du Val d'Akor en Isère ou dans des villages de vacances, campings, gîtes, résidences hôtelières, centres de vacances et de loisirs pour les enfants... proposés par de nombreux partenaires du tourisme associatif. Pour la majorité des personnes, il s'agit



5 260

personnes originaires de **65** Associations Départementales, dont **1 256** familles et **494** enfants sont parties en Centres de Vacances et de Loisirs. **387** personnes seules sont parties en vacances avec les Restos.



« Les retours des parents d'enfants partis en colonies de vacances sont très positifs. Ils nous ont dit qu'ils n'auraient jamais pu offrir un tel séjour à leur enfant, pour des raisons financières, culturelles ou autres. Ils ont vu revenir leurs ados heureux, avec des souvenirs pleins la tête, des photos, des nouveaux amis et des expériences nouvelles. Mais aussi des enfants fiers d'avoir surmonté certaines inquiétudes par rapport à une première séparation. Tout le monde s'est dépassé dans ce projet et chacun s'en est semble-t-il trouvé grandi... un bilan plus que positif pour tous. »

Sylviane, bénévole (57).

de premiers départs, parfois accompagnés par des bénévoles ou des salariés des Restos mais aussi autonomes pour ceux qui sont prêts à partir seuls. L'objectif des séjours est de rompre la routine grâce à un changement de cadre de vie temporaire, permettant de vivre des moments de détente loin des tracas de la vie quotidienne, de sortir de l'isolement et, souvent, de retisser des liens entre parents et enfants.

De nouveaux projets voient le jour, touchant des publics totalement exclus du "droit aux vacances" : personnes de la rue dans les accueils de jour, jeunes accueillis en résidence sociale, personnes hébergées en CHU, salariés en insertion socio-professionnelle (ACI), personnes âgées isolées... Il y a par exemple, les « séjours de rupture », qui sont des vacances destinées aux personnes en grande précarité. Il s'agit d'une semaine où des actions solidaires (**réhabilitation de sentiers de randonnée, activités de maraîchage, ... pour la Péniche du Cœur**) s'entremêlent à du repos et à des activités **culturelles et ludiques. Le séjour de rupture, de par sa nature, offre un temps de « pause » dans le parcours des participants. Un moment de la vie où s'éloigner de son environnement habituel permet de « régénérer » tant le corps que l'esprit.**

Les retours des séjours se révèlent très souvent positifs et servent d'impulsion à la naissance de nouveaux projets personnels ou professionnels.

Ces moments forts favorisent aussi un travail d'insertion plus individualisé et plus pertinent (relogement, conseil budgétaire, aides administratives, orientation mé-

dicale, accompagnement scolaire...). Les vacances permettent également d'orienter les personnes vers d'autres activités culturelles dont elles sont souvent très éloignées.

Ce dispositif est financé à 50 % par l'Association Nationale via une subvention de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), mais aussi par des financements locaux (CAF, MSA, Conseils Départementaux, Conseils Régionaux, communes (CCAS), banques, fondations, clubs de services locaux...). La participation financière des personnes varie en fonction du projet et des ressources (entre 6 et 10 % du coût).

Les Restos souhaitent développer les séjours pour les personnes isolées (seniors, personnes de la rue) et **pour les enfants** (Centres de Vacances et de Loisirs). Le développement des projets dans les structures d'hébergement (Résidences sociales, CHRS, CHU) et les ACI notamment en direction du public jeunes (18-25 ans) sera aussi une priorité.

LES ESPACES LIVRES

••• Parmi les outils d'aide à la personne qui permettent de conduire ceux que nous accueillons vers un processus d'inclusion sociale, le **livre** est l'un des meilleurs vecteurs d'ouverture à la culture car il permet à la fois de renouer avec le langage, développer les échanges mais aussi de s'évader d'un quotidien difficile. **Les livres et la lecture permettent de lutter contre l'illettrisme, l'isolement et l'exclusion.** ➔

ZOOM SUR...

La formation Kamishibai

••• Cette année, pour aller à la rencontre du public des Restos grâce à un nouveau mode de lecture, une formation au Kamishibai (théâtre japonais) a été mise en place. Les bénévoles ont découvert un nouvel outil d'animation et sont repartis conquis et équipés du matériel nécessaire à la mise en pratique dans leurs centres respectifs. Nous avons fait appel pour l'animation à l'un des meilleurs spécialistes en Kamishibai (conteur et formateur) et avons développé un partenariat avec les Editions Callicéphale auprès de qui nous nous sommes approvisionnés en butai (chevalet en bois qui sert de support pour ce style de narration originaire du Japon) et contes adaptés.

Nous espérons que nos apprentis Gaïto, armés de leurs kamishibai, iront illuminer leurs butai, frapper les 3 coups, et réussir le kyokan du public des Restos.

Si cette première expérience s'avère positive et si nous obtenons les fonds nécessaires auprès de généreux mécènes, nous développerons ces formations et pourrons équiper de nouvelles Associations Départementales en matériel adapté.





« La bibliothèque du centre intéresse toujours les personnes accueillies qui ne réclament pas seulement des livres faciles à lire, mais aussi des choses plus précises comme des histoires vraies ou des documents ainsi que des livres pour enfants. Les revues avec des recettes de cuisine sont également très prisées.

Dans cette espace, des discussions spontanées ont lieu entre personnes accueillies autour des livres. »

Martine, bénévole (31).

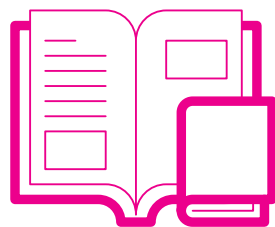
➔ Véritables lieux d'accueil, d'écoute, de rencontre et d'échanges avec les bénévoles, les Restos ont mis en place 1 202 espaces livres et 64 espaces animés autour du livre dans les centres d'activités des Restos de 106 Associations Départementales.

Ils permettent d'y accueillir également **les Ateliers de Français pour adultes et les Ateliers d'accompagnement scolaire destinés aux enfants (cf p.58)**. Ces emplacements permanents et agréables sont aménagés dans les centres tout au long de l'année, aux heures d'ouverture, pour que les personnes puissent s'y arrêter et se poser tranquillement. Ils permettent un accueil convivial et favorisent ainsi le contact, la prise de parole, le dialogue et redonnent goût à la lecture.

Dans ces lieux privilégiés, des bénévoles dédiés incitent les personnes à renouer avec la lecture grâce à des prêts (ou dons) de livres et magazines : librairies, dons privés (bénévoles, associations, particuliers...), bibliothèques municipales, médiathèques, professionnels du monde de l'édition. Des animations régulières autour de la lecture sont organisées, tant auprès **des adultes que des enfants** : lectures de contes ou de nouvelles, ateliers d'écriture, de dessin ou de peinture, débat autour d'un livre ou d'un film... avec parfois l'aide d'intervenants extérieurs (conteurs professionnels, bibliothécaires, écrivains publics, marionnettistes...). Par ailleurs, certains centres géographiquement proches ont mis en place un système de rotation des fonds afin de présenter une plus grande variété de titres.

Un **"bibliobus"** dessert également d'autres communes, permettant de faire circuler les livres et de les proposer aux publics de la rue.

Grâce à des bénévoles créatifs et impliqués, **d'autres initiatives variées** se sont développées au cours des dernières années : mise à disposition de livres et de magazines sur les camions, ouverture d'Espaces Livres dans les structures d'hébergement et d'hébergement d'urgence, accueils de jour, Ateliers et Chantiers d'Insertion. **Les bibliothèques de rue** permettent de toucher les personnes en situation très précaire. En s'appuyant sur les camions et maraudes, des tournées sont effectuées de façon informelle sur certains territoires, au moins une fois par mois.



En 2014-2015,

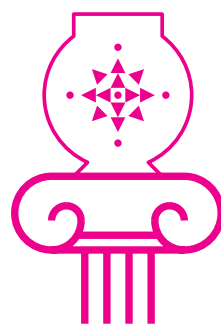
+ 17 %
d'espaces livres.

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

••• Les Restos du Cœur **s'investissent fortement dans le domaine du sport afin de favoriser l'accès aux grands événements sportifs (Coupe de la Ligue de Football Professionnel...), la découverte et la pratique physique et sportive pérenne en lien avec le mouvement sportif.** Les freins à la pratique physique et sportive sont bien sûr financiers mais aussi culturels et psychologiques. Le sport a des vertus éducatives et pédagogiques. Il agit sur le bien-être, la santé, la mixité sociale des personnes accueillies, notamment pour le public de la rue.

Aussi, les Restos ont développé **l'accès aux pratiques physiques et sportives sur le temps des loisirs et des vacances.** Des initiatives importantes sont menées notamment autour **d'activités physiques douces et ludiques** : accès aux bases de loisirs et de plein air, villages sportifs, stages sportifs... et tout au long de l'année pratique de certains sports extérieurs : randonnée, football, gymnastique, vélo, natation...

Grâce à de nombreux partenaires : fédérations et clubs multisports, équipements municipaux (piscines)..., **ces initiatives permettent d'envisager une continuité dès la rentrée avec des perspectives de pratiques tout au long de l'année.**



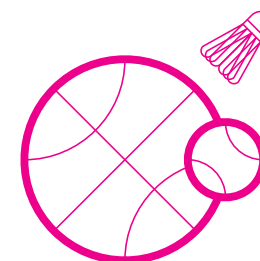
1 414

centres de 84 AD ont organisé des sorties culturelles et de loisirs (dont rencontres au cinéma).

LES SORTIES CULTURELLES ET ATELIERS ARTISTIQUES

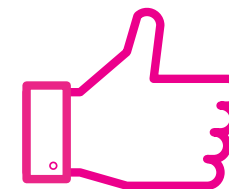
••• Dans ce processus d'accompagnement global et d'aide à la personne, **les activités culturelles et de loisirs** jouent un rôle essentiel et constituent de véritables leviers d'insertion notamment pour les personnes de la rue qui sont particulièrement isolées socialement. Elles renforcent le lien social et redynamisent les personnes en créant de l'échange et en leur permettant d'accéder aux lieux culturels, comme tout le monde. En s'appuyant sur de nombreux partenaires (musées nationaux et établissements patrimoniaux, salles de spectacle vivant, centres socioculturels, etc.), les Restos du Cœur organisent régulièrement **des sorties dans des lieux de patrimoine** (musées, châteaux, etc.), dans les salles de spectacle (théâtre, concerts, etc.) mais aussi **des ateliers de pratique artistique et culturelle** (dessin, peinture, écriture, théâtre, expression, danse...). Ces sorties se font sous forme de visites libres individuelles ou de visites en groupe guidées par des bénévoles ou des conférenciers avec une médiation adaptée aux personnes accueillies.

A venir, de beaux projets de partenariat avec des cirques d'envergure nationale pour permettre aux personnes accueillies d'assister à de beaux spectacles en famille, de découvrir et de s'initier aux arts du cirque.



55

centres dans **30** Associations Départementales sont engagés dans les activités physiques et sportives pour environ **2 400** personnes accueillies.



Plus de

7 200

places de manifestations sportives (matches de foot, de rugby...) offertes aux personnes accueillies.



« Quand un bénévole des Restaurants du Cœur nous donne l'opportunité d'avoir des invitations gratuites à des activités culturelles nous vivons des expériences éblouissantes et merveilleuses. J'ai eu l'opportunité de participer à différents concerts avec des découvertes magnifiques, des interprètes de Bach, Mozart, Hayden... Chaque interprète ou groupe d'interprète nous donnaient la possibilité de rêver ou de sortir de la réalité quotidienne. Nous avons eu la chance d'avoir une osmose entre les musiciens et les spectateurs. La joie que les concerts nous apportent nous donne la chance de supporter d'une meilleure façon la vie de tous les jours. Les sorties que nous faisons nous donnent l'espoir pour continuer à nourrir pas seulement notre corps avec les Restos du Cœur, mais aussi notre esprit. »

Personne accueillie (93).



P.17

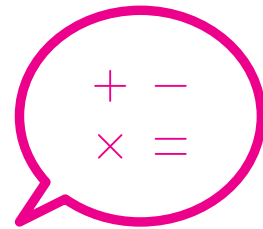
ZOOM SUR LA SOIRÉE DE SOLIDARITÉ ORGANISÉE PAR LA FONDATION PSG

ZOOM SUR LE PARTENARIAT NATIONAL AVEC LE THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES ET JEANINE ROZE PRODUCTION

MICROCRÉDIT PERSONNEL ET CONSEIL BUDGÉTAIRE

EN REVUE

Parce qu'il manque parfois simplement un coup de pouce pour mieux maîtriser son budget ou concrétiser un projet, les Restos proposent aux personnes accueillies de bénéficier, dans leur centre de distribution, de conseils budgétaires et, si besoin, d'une aide à l'obtention d'un microcrédit personnel.



2 900

personnes reçues pour le conseil budgétaire.

P.21

LE CONSEIL BUDGÉTAIRE

•••• Depuis que le microcrédit personnel est proposé aux Restos du Cœur, les nombreux entretiens réalisés avec les demandeurs ont montré l'importance de l'accompagnement budgétaire. En effet, on constate souvent des déséquilibres dans le budget mensuel qui empêchent en l'état la mise en place du prêt. Un diagnostic et un accompagnement budgétaire apparaissent donc comme un préalable indispensable afin d'aider chaque demandeur à rééquilibrer son budget. L'objectif est de responsabiliser le demandeur, de lui faire prendre conscience de ses possibilités financières et le rendre autonome pour la gestion de son budget.

Cet accompagnement n'est pas réservé aux seuls demandeurs de microcrédit. Il peut être proposé à toute personne volontaire rencontrant des difficultés financières, sans pour autant se substituer aux conseils du travailleur social par lequel elle est suivie. Quelques exemples d'actions pouvant être proposées dans le cadre du conseil budgétaire :

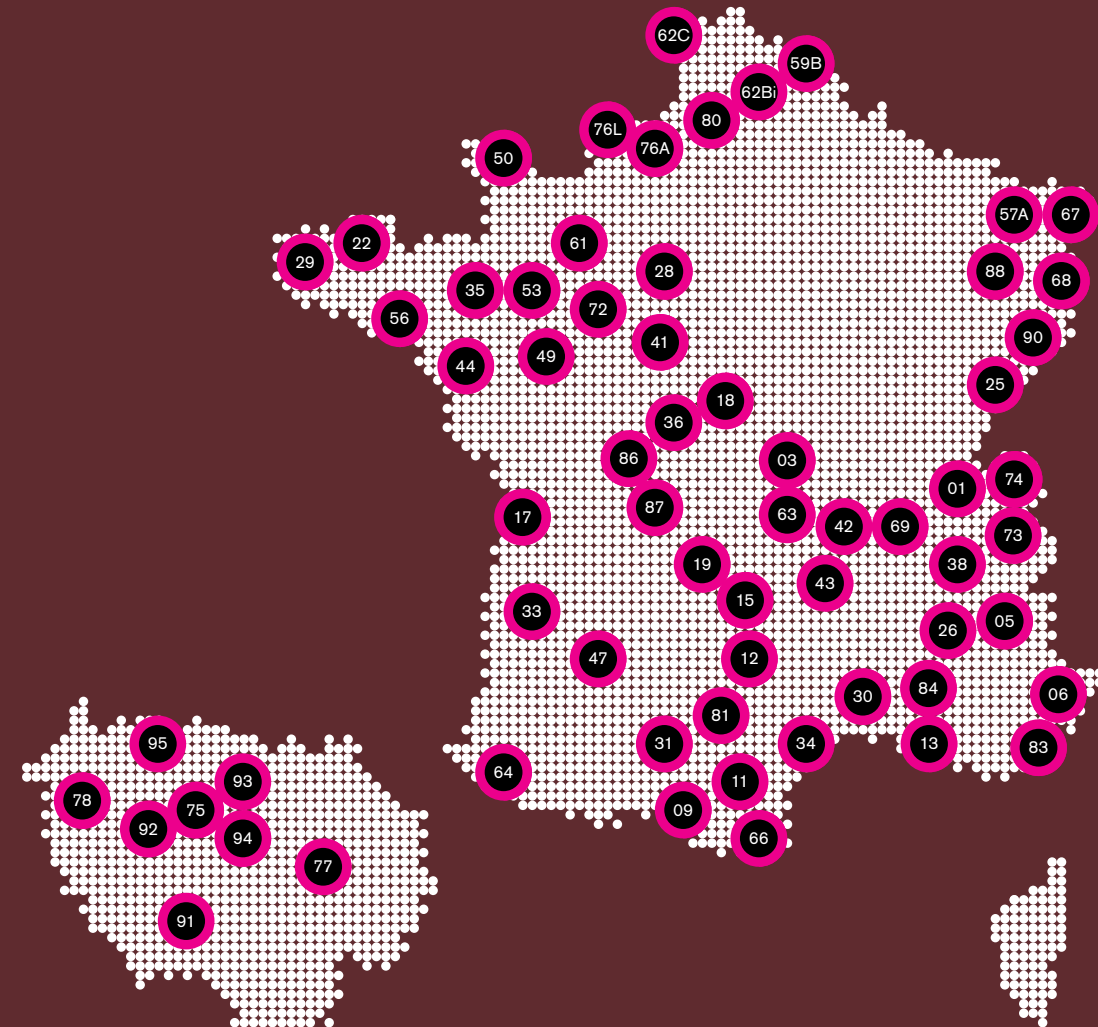
- **Banque** : lecture et explication des relevés bancaires et des frais, conseils pour réduire des frais bancaires, pour adapter les modes de paiement...
- **Budget** : construction du budget familial, explication du reste pour vivre, prise de conscience des différents postes de dépenses...
- **Orientations** vers les structures compétentes pour une ouverture de droits, un dossier de surendettement... ➔

ZOOM SUR LES ATELIERS BUDGET PROPOSÉS DANS LES CHANTIERS D'INSERTION POUR LES SALARIÉS

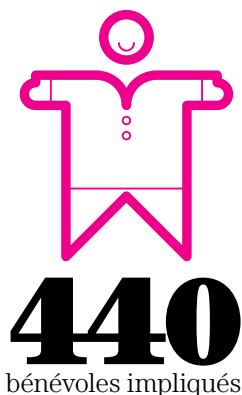
MICROCRÉDIT PERSONNEL ET CONSEIL BUDGÉTAIRE

1 000

centres d'activités proposent le microcrédit personnel et le conseil budgétaire dans **65** Associations Départementales.



Ain (01) ● | Allier (03) ● | Hautes-Alpes (05) ● | Alpes Maritimes (06) ● | Ariège (09) ● | Aude (11) ● | Aveyron (12) ● | Bouches-du-Rhône (13) ● | Cantal (15) ● | Charente-Maritime (17) ● | Cher (18) ● | Corrèze (19) ● | Côtes-d'Armor (22) ● | Doubs (25) ● | Drôme (26) ● | Eure-et-Loir (28) ● | Finistère (29) ● | Gard (30) ● | Haute-Garonne (31) ● | Gironde (33) ● | Hérault (34) ● | Ile-et-Vilaine (35) ● | Indre (36) ● | Isère (38) ● | Loir et Cher (41) ● | Loire (42) ● | Haute-Loire (43) ● | Loire-Atlantique (44) ● | Lot-et-Garonne (47) ● | Maine-et-Loire (49) ● | Manche (50) ● | Mayenne (53) ● | Morbihan (56) ● | Moselle (57A) ● | Nord/Valenciennes (59B) ● | Orne (61) ● | Pas-de-Calais/Arras (62Bi) ● | Pas-de-Calais/Etaples/Berck (62C) ● | Puy de dôme (63) ● | Pyrénées-Atlantiques (64) ● | Pyrénées-Orientales (66) ● | Bas-Rhin (67) ● | Haut-Rhin (68) ● | Rhône (69) ● | Sarthe (72) ● | Savoie (73) ● | Haute-Savoie (74) ● | Paris (75) ● | Seine-Maritime/Rouen (76A) ● | Seine-Maritime/Littoral (76L) ● | Seine-et-Marne (77) ● | Yvelines (78) ● | Somme (80) ● | Tarn (81) ● | Var (83) ● | Vaucluse (84) ● | Vienne (86) ● | Haute-Vienne (87) ● | Vosges (88) ● | Territoire de Belfort (90) ● | Essonne (91) ● | Hauts-de-Seine (92) ● | Seine-Saint-Denis (93) ● | Val-de-Marne (94) ● | Val d'Oise (95) ●



LE MICROCRÉDIT PERSONNEL

•••• Le microcrédit personnel est un crédit à faible taux d'intérêt et sans garantie pour l'emprunteur. Il est destiné aux personnes exclues du crédit bancaire classique afin de les réintégrer dans le système bancaire. Il permet de financer des biens ou services de première nécessité, utiles pour la réalisation d'un projet : aide à la mobilité, à l'éducation, la formation, accès au logement, etc. Les prêts vont de 300 à 3 000 euros et le remboursement, mensuel, est étalé sur une période de 12 à 36 mois. Ils sont donc accessibles pour des personnes disposant d'une capacité de remboursement, même modeste.

Comment fonctionne-t-il ?

Les Restos du Cœur accompagnent le demandeur avant l'octroi du crédit pour faire le point sur sa situation budgétaire et sociale, proposent aux banques partenaires les dossiers sélectionnés et suivent l'emprunteur une fois le crédit accordé pendant toute la durée du remboursement. Les banques partenaires décident de l'attribution du prêt, le financent et s'occupent de la gestion administrative du crédit. Les microcrédits octroyés sont garantis par l'Etat, via le Fonds de Cohésion Sociale, à hauteur de 50 %. Le financement des prêts n'est donc pas assuré par les Restos, mais par des partenaires bancaires.



EN REVUE

P.21

TÉMOIGNAGE DE PATRICE, BÉNÉVOLE (38)

ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE

Permettre à chacun de connaître ses droits et de bénéficier des moyens de les mettre en œuvre est fondamental pour répondre à la mission historique des Restos : lutter contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes.

ACCÈS AUX DROITS

- Faire valoir leurs droits est un enjeu majeur pour les personnes accueillies, comme par exemple :
 - percevoir une pension de retraite ou l'allocation solidarité personne âgée pour les personnes ayant peu cotisé à l'assurance vieillesse,
 - percevoir un revenu complémentaire, le RSA activité, pour lutter contre la précarisation de certaines professions,
 - bénéficier d'une couverture maladie universelle complémentaire pour une meilleure prise en charge des dépenses de santé.

Pour favoriser la lutte contre le non-recours (de l'ordre de 68 % pour le RSA activité) et la continuité des droits (prestations sociales, couverture maladie etc.), les bénévoles portent une écoute attentive aux difficultés rencontrées par les personnes accueillies et proposé un accompagnement basé sur l'orientation vers les interlocuteurs dédiés et sur un soutien dans les démarches à mettre en œuvre. Ces actions de proximité menées dans un esprit de convivialité et d'accueil inconditionnel permettent de favoriser le lien entre le public accueilli et les partenaires de l'accès aux droits, dans une volonté de prise en compte globale et concertée des difficultés rencontrées. ➔



« Lors de la rencontre avec les familles, on constate que beaucoup d'entre elles n'ont pas tous leurs droits ouverts. A titre d'exemple, lors d'une inscription, une personne indique qu'elle perçoit une retraite de base. En approfondissant l'échange, il apparaît que cette personne n'avait pas connaissance de son droit à la retraite complémentaire en raison d'un courrier non lu. Une mise en contact avec l'organisme des retraites a alors été réalisée et j'ai pu accompagner la personne à rassembler l'ensemble des justificatifs nécessaires. Cela lui a permis de percevoir la prestation d'environ 200€ par mois à laquelle ses années de travail lui donnent droit. »

François G, bénévole dans un centre d'activités (78).



bénévoles ont accompagné les personnes dans leurs problématiques d'accès aux droits et les ont orientées vers les acteurs institutionnels et associatifs locaux.

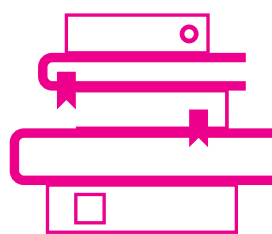
5 100

personnes ont été accompagnées dans 270 centres répartis sur le territoire.



236

bénévoles référents ont accompagné et conseillé **2 421** personnes dans leurs démarches juridiques.



624

permanences juridiques ont été animées par des professionnels du droit au sein de centres Restos de **37** départements.

ACCÈS A LA JUSTICE

••• Pour pallier à l'inégal accès à l'information, aux craintes ressenties à l'idée de frapper à la porte d'un professionnel du droit ou à l'appréhension de ne pas être en mesure de mettre en œuvre les conseils préconisés à l'issue d'une consultation juridique, les Restos continuent leur action en faveur d'un égal accès de tous à l'information juridique et aux services de la justice.

Cette action développée en partenariat avec le Ministère de la Justice, les conseils départementaux d'accès au droit et les barreaux, permet aux personnes accueillies d'accéder à des consultations juridiques dans l'enceinte même d'un centre Restos ou dans un point d'accès au droit à proximité. Droit de la famille, des étrangers, du logement ou encore questions relatives au surendettement, de nombreux domaines du droit sont concernés. Demande de reconnaissance du droit à une pension alimentaire, de son droit au logement opposable (DALO) ou encore demande de titre de séjour, les problématiques rencontrées sont multiples et souvent ancrées depuis longtemps.

Au travers d'une information sur les droits et les devoirs, d'explications relatives à un courrier ou à une situation donnée, d'orientations vers les interlocuteurs compétents et d'un accompagnement dans la mise en œuvre des démarches préconisées ; l'accès à la justice aux Restos permet à chacun d'agir en connaissance de cause, tout en restant guidé dans ses démarches. Cela permet également de renouer le lien avec les instances administratives et judiciaires et de retrouver une confiance en soi parfois mise à mal par le sentiment d'exclusion et les difficultés rencontrées.



Les départements des Bouches-du-Rhône, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de la Seine-Saint-Denis et de la Loire-Atlantique pour lesquels des négociations partenariales avec les Conseils Départementaux d'Accès au Droit étaient en cours, ont vu les négociations aboutir, l'accès à la justice est désormais en marche dans ces départements.



Des journées de sensibilisation et d'échange des pratiques portant sur les enjeux du développement des actions et partenariats en faveur de l'accès aux droits ont été organisées en collaboration avec l'équipe sociale de Fidélia. Ces journées, à destination des équipes départementales, ont réaffirmé la volonté d'identification des situations de non-recours et la nécessité de la mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement et d'orientation en synergie avec les partenaires de l'accès aux droits.

EN REVUE

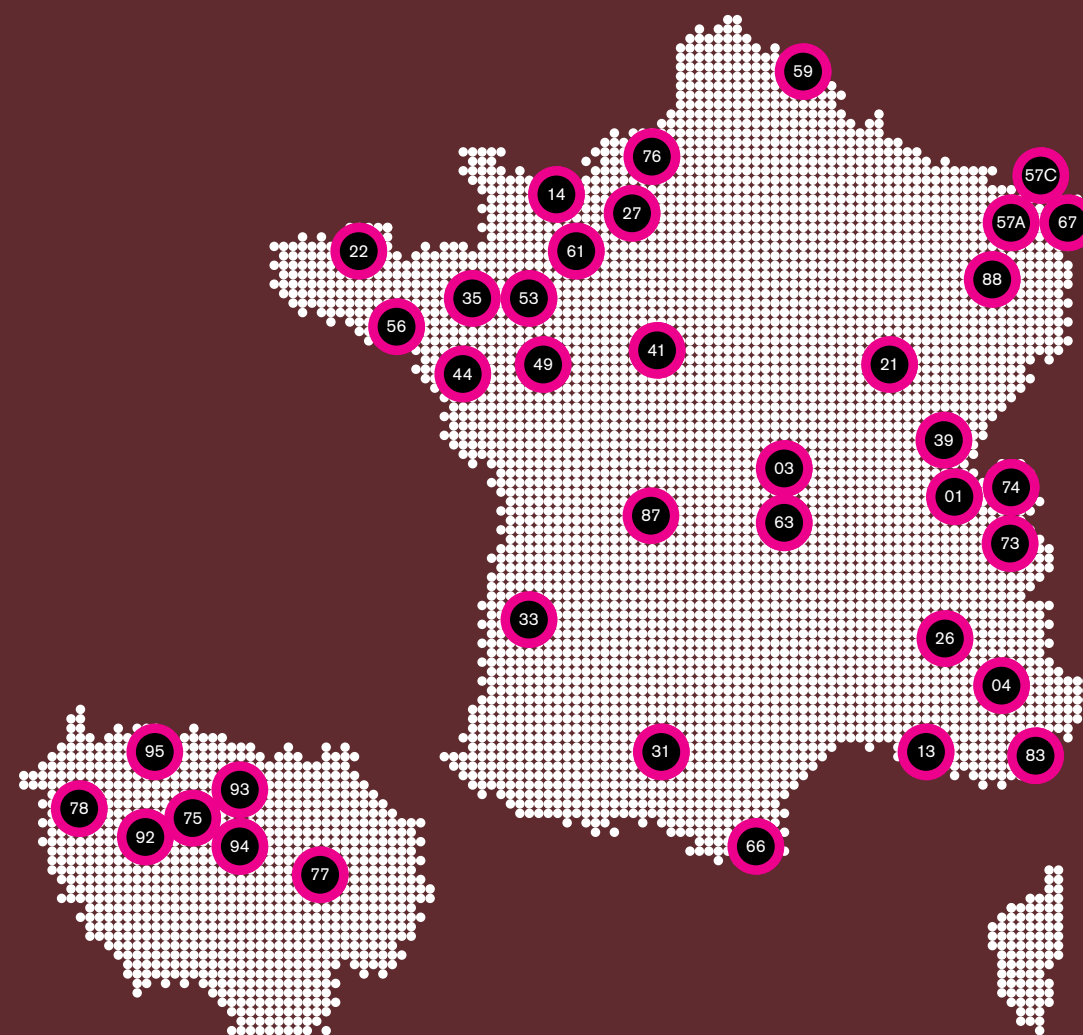
P.23

ZOOM SUR LE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RESTOS ET FIDÉLIA ASSISTANCE

ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE

2421

personnes ont bénéficié de conseils juridiques dans **38** Associations Départementales.



Ain (01) | Allier (03) | Alpes-de-Haute-Provence (04) | Bouches-du-Rhône (13) | Calvados (14) | Côte-d'Or (21) | Côtes-d'Armor (22) | Drôme (26) | Eure (27) | Haute-Garonne (31) | Gironde (33) | Ille-et-Vilaine (35) | Jura (39) | Loir et Cher (41) | Loire-Atlantique (44) | Maine-et-Loire (49) | Mayenne (53) | Morbihan (56) | Moselle (57A) | Nord/Valenciennes (57C) | Nord (59) | Orne (61) | Puy deôme (63) | Pyrénées-Orientales (66) | Bas-Rhin (67) | Savoie (73) | Haute-Savoie (74) | Paris (75) | Seine-Maritime (76) | Seine-et-Marne (77) | Yvelines (78) | Var (83) | Haute-Vienne (87) | Vosges (88) | Hauts-de-Seine (92) | Seine-Saint-Denis (93) | Val-de-Marne (94) | Val d'oise (95)

PÔLE BENEVOLAT AD

La ressource bénévole est l'un des éléments essentiels des Restaurants du Cœur. En effet c'est grâce à l'ensemble des 69 200 bénévoles que l'association peut mettre en œuvre son projet associatif et assurer ses missions sociales au profit des personnes accueillies qui poussent la porte des Restos.

•••• Créé par le Conseil d'Administration national en janvier 2015, le Pôle bénévolat AD (Associations Départementales) assure la mise en place de formations et l'animation du parcours des bénévoles aux Restos en appuyant les Associations Départementales dans le développement et l'amélioration de leurs pratiques.

En effet, afin que les personnes accueillies par les Restos du Cœur soient « mieux accueillies et mieux accompagnées », il faut un nombre suffisant de bénévoles motivés, au bon poste (suivant leurs compétences, leurs expériences, leurs motivations, etc.), formés et qui se sentent reconnus et bien intégrés dans l'association.

Ce pôle est donc composé de deux services : **le service Formation et le nouveau service Ressources Bénévoles**. Le regroupement des activités de formation et de suivi du parcours des bénévoles permet d'assurer la cohérence de la politique d'animation de la ressource bénévole aux Restos. **L'enjeu du pôle est que, dans chaque Association Départementale, l'animation des bénévoles soit la plus efficiente possible !**

LE SERVICE FORMATION

•••• Le service formation est l'un des acteurs de l'association qui participe à l'accompagnement des équipes bénévoles dans le déploiement des objectifs fixés par le

Conseil d'Administration. Il contribue à **l'amélioration des actions d'aide aux personnes accueillies en préparant les bénévoles engagés dans l'association à leurs missions et à leurs responsabilités en respectant les directives nationales**. Près de cinquante modules de formation, conçus par l'Association Nationale, accompagnent les bénévoles dans leurs missions aux Restos, dans trois domaines.

LES FORMATIONS "SOCLE"

Il s'agit de permettre aux bénévoles de mieux connaître l'association dès leur entrée aux Restos, de pouvoir s'engager en connaissance de cause et de se mobiliser sur les points forts de l'objet social de l'association : l'accueil pour tous et l'accompagnement des personnes accueillies indispensables à la réalisation de la politique Restos d'aide à la personne.

LES FORMATIONS "BASE DE MÉTIERS"

Ces formations ont pour but d'aider les bénévoles à assurer leurs responsabilités ou des fonctions particulières en leur apportant des compléments techniques (parcours de formation des responsables d'un centre Restos, comptable, trésorier, responsable des approvisionnements départementaux, responsable de sortie pour les gens de la rue, responsable d'activité logement, etc.).

Par ailleurs, pour soutenir le développement des missions sociales des Restos, des thèmes tels que l'aide à la personne sont développés pour les équipes engagées dans des actions spécifiques (conseiller et accompagner dans la recherche d'emploi, les ateliers de l'équilibre alimentaire, alimentation infantile aux Restos Bébé, animer un espace livres, aide au français, mise en œuvre d'un projet vacances, etc.).

LES FORMATIONS DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

Pour pérenniser et assurer la qualité des animations des formations Restos, il est indispensable de mettre en place une formation continue des intervenants du service. Des formations spécifiques sont donc organisées en vue d'approfondir et d'enrichir les capacités des formateurs



En 2014-2015, grâce à la mobilisation de **530** bénévoles formateurs sur le terrain, **2 400** actions de formation ont été dispensées à environ **31 200** personnes, soit près de **46 %** des bénévoles de l'association.

Restos à animer des séquences de formation, en choisissant des techniques adaptées aux bénévoles avec des outils pédagogiques qui leur sont appropriés. Ces formations sont réalisées en lien avec les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA), organisme extérieur spécialisé dans ce type de pédagogie.

LA FORMATION EST STRUCTURÉE EN TROIS NIVEAUX

AU SIÈGE

Le service formation prépare les bénévoles à répondre aux attentes et aux besoins des personnes accueillies dans le respect des valeurs Restos, dans le cadre d'une politique de formation interne décidée par le Bureau et le Conseil d'Administration.

Les formations qui se déroulent à ce niveau sont principalement les formations destinées aux services pour la prise de responsabilité et le développement des compétences, ainsi que la formation des formateurs.

DANS LES ANTENNES

Les correspondants formation sont chargés par l'antenne et le service formation de la mise en place des parcours de formation dans les AD qui leur sont attribuées. Ils sont, entre autres, chargés d'organiser et de réaliser, avec l'aide des AD, les formations implantées au niveau de l'antenne : formation continue des chargés de formation et animateurs départementaux, parcours des responsables de centre, "Accompagner aux Restos", etc.

DANS LES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Le chargé de formation est l'animateur et le coordinateur de l'équipe formation de son Association Départementale. Il est responsable dans son département de la réalisation des formations initiales qu'elles fassent partie du domaine "Socle" (Mieux connaître les Restos, Participer à l'aide à la personne...) ou "Base de métiers" (Initiation à l'inscription, Accueillir et décider en équipe...).

Avec son équipe de formateurs, il en assure l'organisation et l'animation en respectant les objectifs et les contenus qui lui sont transmis par son correspondant.

L'objectif de ces différentes formations, est **d'informer, de sensibiliser et de soutenir l'ensemble des personnes engagées aux Restos**. Elles évoluent en permanence pour s'adapter toujours plus aux besoins des personnes accueillies, aux attentes des bénévoles et aux directives du Conseil d'Administration.

LE SERVICE RESSOURCES BÉNÉVOLES

•••• Le service Ressources Bénévoles est en charge d'aider les AD à améliorer la recherche de nouveaux bénévoles, la gestion des candidatures spontanées et l'animation de l'accueil, de l'intégration et du suivi du parcours du bénévole. Dans l'objectif global d'avoir dans chaque AD une ressource bénévole bien adaptée au projet associatif, le service Ressources Bénévoles a pour objectifs, en liaison avec les AD, de :

- Déployer des référents ressources bénévoles dans chaque AD ;
- Formaliser les outils et guides de bonnes pratiques à destination des Associations Départementales sur la base des expériences locales existantes.
- Continuer à contribuer à la réflexion sur le bénévolat afin d'être réactif pour la prise en compte des nouveaux profils bénévoles (jeunes, partenariats avec les écoles et universités, service civique, actifs, mécénat de compétences,...) et d'être en capacité de faire face aux évolutions plus larges du contexte du bénévolat en France.
- Commencer le travail de recueil des besoins pour un outil informatique de suivi du parcours des bénévoles.

EN REVUE

P.15

ZOOM SUR LA CRÉATION DU PÔLE BÉNÉVOLAT AD
TÉMOIGNAGE DE BRUNO DUMAS, RESPONSABLE BÉNÉVOLE DU SERVICE (75)